

# **LE GISEMENT DE PARDIES (LANDES) ET LES TOMBES DE PELERINS**

Richard Bavoillot  
Maite Labeyriotte  
Robert Aussibal

---

---

Cuadernos de Sección. Antropología-Etnografía 10. (1994) p. 445-480  
ISBN: 8487471-57-9  
Donostia: Eusko Ikaskuntza

## Présentation

Le site de Pardies, exploré de 1978 à 1985, a permis de mettre au jour les vestiges plus ou moins bien conservées de trois édifices chrétiens successifs: une église gothique (XIV-XV<sup>e</sup> S.), détruite à la Révolution, une église romane (XI<sup>e</sup>, détruite vers 1364) et une église élevée à la charnière des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> S.; dans un secteur réaménagé d'une "villa" des II et III<sup>e</sup> S., reconstruite à l'époque constantinienne.

Cette basilique notamment dotée d'un atrium occidental (Paradisus) (et peut-être aussi d'un kiosque à usage baptismal), fut relevée de la ruine à la fin du VIII<sup>e</sup> S. pour servir —selon toutes probabilités— d'église monastique qui fut à son tour détruite. C'est à cette époque (VIII-IX<sup>e</sup> S.) que l'atrium se remplit d'un cimetière à rangées (inhumations en pleine terre, sans mobilier) tandis qu'un second site funéraire s'établit en éventail, autour de l'abside. Dans le troisième quart du XI<sup>e</sup>. S., l'établissement d'un nouveau monastère bénédictin (qui ne survivra pas à son fondateur, étouffé par la rapide croissance de deux abbayes proches), paraît faire renaître le cimetière de Pardies. Très vite, des inhumations privilégiées envahissent la première travée de la nef, tandis que le terrain recouvrant au sud l'emplacement de la "pars urbana" de la "villa" antique devient un vaste cimetière public "régional". 25+6 stèles discoïdales (pièces entières, pièces disparues, fragments ou pieds) témoignent des ce cimetière unique —pour l'instant— en Gascogne méridionale. Deux groupes de stèles, découvertes en liaison avec des tombes maçonnées, situées au centre de l'atrium, devant la façade de l'église romane, et à l'arrière de son abside, représentent les seuls documents dont la datation puisse être envisagée (antérieures au XIV<sup>e</sup> S.). L'étude du reste des stèles discoïdales de Pardies, déjà partiellement présentées en 1982 par Barbé, fera l'objet d'une publication exhaustive complémentaire à la présente étude.

Richard Bavoillot

## **LES SEPULTURES A STELES DISCOIDALES DE PARDIES ET LEUR CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE<sup>1</sup>**

### **Situation**

PARDIES se trouve sur IGN au 1/25.000 "Hasparren" 3-4, angle supérieur droit (cf. Michelin N° 78).

Zone: Iholdy XIII f 5, abscisse 319.930, ordonnée 144.530.

Département des Landes, canton: Peyrehorade, commune de Peyrehorade; lieu-dit: Pardies. 40300

Cadastre: Section A E, parcelles (site église) 192-193.

Dans la partie S.O. de l'actuelle commune de Peyrehorade (Landes), le site de Pardies occupe une portion de l'ancienne terrasse alluviale septentrionale des Gaves-Réunis (Würm III), à 5000 mètres en aval du confluent des deux rivières.

La zone reconnue ou se trouve l'actuelle fouille (secteur dit de la "villa" antique), forme un rectangle de 150 mètres (N.S.) sur 50 mètres (E.O.). Elle domine de 3 mètres environ le niveau moyen de la plaine environnante (S.E. et O.) et est encadrée par deux ruisseaux descendant des collines d'Igas<sup>2</sup> cf. plan-masse N° 1.

Au sud de cette sorte de terrasse subsistent les bâtiments, très modifiés, d'un ancien moulin comtal et d'un petit moulin abbatial ruiné. Au nord, une ferme traditionnelle et une maison moderne dite "Lahet" (rebatie entre 1850 et 1900), occupent l'emplacement du "com-bent"<sup>3</sup>, le bourg qui se trouvait derrière et à l'ouest n'étant plus représenté que par une demi-douzaine de batisses disposées sans ordre<sup>4</sup>, au bord du chemin communal N° 6 (qui a succédé à une voie antique secondaire)<sup>5</sup>.

Le secteur "villa" est reconnu comme tel depuis plus d'un siècle (Dompnier de Sauviac, Tartière, Dufourcet et Taillebois<sup>6</sup>).



## Préambule et historique de la découverte

C'est en dépouillant une documentation inédite sur l'ancienne abbaye de N.D. de Cortheta (à Cagnotte, canton de Pouillon, Landes), rassemblée par un célèbre feudiste gascon du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>7</sup>, que notre attention s'est portée dès 1975 vers le site oublié de Pardies à Peyrehorade. Ces textes "tardifs" (compilations d'archives aujourd'hui perdues), nous conduisirent à de surprenantes découvertes archéologiques dans le sous-sol de l'actuelle petite église paroissiale de Cagnotte, en fait, modeste vestige d'une abbatale médiévale qui reçut le coup de grâce à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Or un certain nombre d'indices laissaient supposer que les prémices du monachisme et même du christianisme orthois (pays d'Orthe), avaient pour berceau Pardies où l'on s'avait seulement au siècle dernier qu'il y avait eu une "villa gallo-romaine", comme à Sorde<sup>8</sup>, à Oeyre-Gave (et peut-être Ortheville et Peyrehorade même<sup>9</sup>).

La fouille de Cagnotte conclue, notre intérêt se porta naturellement sur Pardies.

La Fouille programmée s'est développée de mai 79 à octobre 84. Cette opération qui a permis l'exploration de 520 m<sup>2</sup>, aujourd'hui interrompue, a été conduite par le "Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques du Pays d'Orthe".

Un Sondage Archéologique avait été réalisée en 1978, précédé par la prospection et le repérage, l'abattage d'un bois (acacias, sureaux, lierres, lianes...), et le déblaiement de 10.000 m<sup>2</sup> de déblais superficiels, (ruines de mortier, débris divers, ordures... (mars 1975-mai 1977).

Nos deux premières visites à Pardies eurent lieu le 2 janvier et le 11 février 1975. C'est un bois épais d'acacias, envahi de lianes et de taillis qui s'offrit à nous. Des ruines de l'église nous ne pûmes alors repérer qu'une surface de mur de moins de 2 m<sup>2</sup> (pan NE de l'abside gothique, pentagonale). Au niveau de la nef, deux sortes de clairières servaient de dépotoir et de lieu d'aisance. Des fosses à ordures y étaient grossièrement aménagées. Dans les années 50, un projet de lotissement du site par un entrepreneur en maçonnerie (qui fut le dernier "pilleur" des ruines de Pardies), avait entraîné un commencement de défrichage et de terrassement, heureusement interrompus. Au cours de notre nettoyage su site de mars 1975 à mai 1977, nous avons vérifié les dires des voisins qui se souvenaient avoir vu sauter à la mine ce qui restait du fond de l'abside gothique.

Après avoir reçu l'autorisation des propriétaires, nous entreprîmes le nettoyage et l'abattage progressif du bois, à partir de la fin mars 1975, puis durant le mois de juillet et août suivants.

Le site dégagé, notre association, le Groupe de Recherches historiques et Archéologiques du Pays d'Orthe obtint de la Direction Régionale des Antiquités Historiques d'Aquitaine, une autorisation de fouilles temporaires pour l'été 1978. Les résultats de cette première campagne d'exploration archéologique, furent si probants<sup>10</sup>, que le statut de fouille programmée (autorisation ministérielle du 4 avril 1979, référence 01297, programme H 6) fut attribué successivement, qui permit une fouille systématique jusqu'en octobre 1984. La surface totale fouillée fut d'environ 1500 m<sup>2</sup>, sur des profondeurs variables pouvant aller (zone de la nef et du sanctuaire de l'église), jusqu'à 320 cm.

Malheureusement, la non reconduction de l'autorisation par les autorités administratives nationales a fait perdre le fil conducteur de la recherche et laissé en blanc nombre d'interrogations et de problèmes à résoudre.

Outre notre équipe fixe du GRHAPO<sup>11</sup> (6 à 14 personnes suivant les périodes de l'année) se sont joints à nous des stagiaires, pour des chantiers estivaux de 3 fois 15 jours, une dizaine de personnes non autochtones, des vacanciers et des éléments de deux colonies basées dans la commune, plus l'hiver (mercredi et samedi) un instituteur peyrehoradais et sa classe<sup>12</sup>.

## Le nom de PARDIES

Cette orthographe est fixe depuis au moins le XIV<sup>ème</sup> siècle:  
"la gleiza de Mousseu Sant Marti de Pardies"-1386<sup>13</sup>.

Deux étymologies possibles et peut-être mêlées:

a) De PARIES, parietis: mur, muraille et "parientem" qui désigne plus particulièrement un vieux mur, des vieux murs et par conséquent aussi des ruines.

A noter qu'à Quarante (Hérault), on connaît le Mas de Paretz ("villa Parietes", 1010; "villa de Pares", 1216; "Lasparets", 1771); et qu'au Pouget (Hérault), on connaissait l'église et le château de St. André de Paretz ("castri de Parietibus", 1213, 1230, 1323, 1351, XVI<sup>ème</sup> S.); "saint André de Paretz", 1571, "de Paretz" 1585. Un autre Mas à Poussan (Hérault), à la même origine, "Les Paretz".

En occitan "paret", veut dire mur.

On notera un toponyme gascon "parentis" qui pourrait aussi dériver de "Pariets".

Signalons enfin qu'en gascon Baret, Baretz, Baretz, Bareitz, veut dire jachère, friche, terre inculte, abandonnée. Y a t-il étymologie commune ou voisine? ou bien s'agit-il d'une déformation du latin "vervactum"; ainsi que le veulent certains?

Un village espagnol (région de Palencia-Burgos), se nomme Parades. Son nom vient-il de paries, parietis, de pardisus...; ou de paratus (nom de personne ou adjectif dérivé de pars, are: monter ou préparer les lieux. Paradous et Paradis situés sur les communes de Lunel et de Moutézan Gard), sont pour Pierre A. Clément (1989) des haltes de troupeaux (origine parata?) (2).

Parades est aussi en Espagne un patronyme<sup>14</sup>.

Il y a aussi un faubourg de Pompignan (Gard) qui se nomme Parades.

b) PARADISIUS, qui désigne en latin du haut moyen-âge, également le parvis c'est-à-dire alors le cimetière privilégié. Paradisus a donné parvis en français et paradies en allemand... Paradisus a donné pardis, pardies en gascon (aussi probablement: Parabis), —1072— "ecclesiam... S. Martini olim de S. Petri et Martini coenobii in castro Paradisii". 1165: "Paradiis".

Paradisus découle du grec Paradeisos, qui découle du persan (iranien): paradaiza, "l'enclos du Seigneur"<sup>15</sup>. On note que notre Pardies semble mieux dériver du terme grec que du terme latin.

Dans le cas a) ou le cas b), il y a idée privilégié et clos...

Dans la région, il y a deux autres Pardies dans le département des Pyrénées Atlantiques (ancien Béarn), l'un près de Pau, dans le canton de Monein, l'autre dans celui de Nay.

Le premier fut même siège d'un baillage au XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>16</sup>. Le deuxième au moins et bâti au bord du Gave, sur les ruines d'une villa romaine<sup>17</sup>. Mais dans les deux cas, la forme Pardies n'apparaît qu'au XIV<sup>ème</sup> siècle. Auparavant les deux sites se nomment: 1) Pardines (X-<sup>e</sup> S.), Pardinac (1176), Pardias (1290), 2) Bardinac (XI<sup>e</sup> S.). Est-ce donc le même mot initial?<sup>18</sup>.

Autre hypothèse que l'on peut avancer: "Villa Parthis" (surnom et patronyme romain de la décadence). On connaît en Sicile une "Villa Parthenis" (de Parthenius), surnom romain de Parthenius, compagnon d'Enée. Il existe aussi la "Villa Paterni", de Paternius, surnom romain...et gentilice. Paradis a été aussi un prénom.

Plus sûrement, il faut remarquer qu'au IV<sup>ème</sup> siècle, Saint Jérôme appelle son "Paradisium", la grotte voisine de celle de la nativité, à Bethléem, dans laquelle il s'était retiré en ermite. (cabinet de travail, bibliothèque, chapelle) et St. Paulin de Nole, parle de son "hortus paradisi" lorsqu'il parle de sa maison épiscopale... ou il vivait conventuellement, de même St. Augustin qui compare la communauté monastique par lui fondée à Tagaste à une sorte d'image terrestre du Paradis céleste. L'atrium de la basilique vaticane, construit avant 340 probablement, se nommait "Paradisus". Il était doté d'une fontaine<sup>19</sup> et a servi de cimetière jusqu'au Moyen-Age.

D'ailleurs en règle générale, l'atrium basilical paléochrétien (dont est pourvu notre édifice) ainsi que les cloîtres primitifs qui en découlent sont souvent assimilés au Paradis, jusqu'au moyen-âge classique. Cette image symbolique est illustrée vers 500, par exemple par St. Césaire d'Arles<sup>20</sup>. "Vos in sancto monasteris volut in portu quietis et repansionis quasi in parte aliqua Paradisi"/Honorius d'Autun (Patr; latine, Migne, 172,590): "Quod claustrum sit paradisus; claustrum praefert, paradisium; monasterium vero Eden securiorem lacum Paradisi"/Hugues de Fouilloy (Patr. lat. Migne, 176,1167): "De claustre coelestis Hierusalem". Donc espace clos, église monastique, cour funéraire. Dans les "Cahiers de Cuxa", N° 7 (1976), un article de Thomas W. Lyman (pp. 35-43), précise que le mot Paradisus n'est employé jusqu'au haut moyen-âge que pour désigner l'entrée des églises et les atria (voir Parvis). Xavier Barral y Altet (Cuxa-idem), note qu'à l'imitation de la basilique vaticane, les cours intérieures des palais arabes ont elles aussi été dotées d'une fontaine d'où coulent quatre canaux, symboles des fleuves paradisiaques...

Honorius d'Autun fait ailleurs une périphrase sur une cour d'église/cloître: "paradis ou jaillissent les eaux baptismales".

Saint Bernard<sup>21</sup> parle lui aussi du cloître monastique (cloître et enceinte), c'est-à-dire d'un enclos, comme d'un "Paradisus claustralis". Toujours dans les "Cahiers de Cuxa" N° 7, on trouve le résumé d'une conférence du Prof. M. M. Roberti, intitulée:

"L'atrium paléochrétien, ancêtre des cloîtres" (p. 102) on lit: Quant au terme Paradisus, désignant certains atria des basiliques antiques, on a voulu le voir lié au fait que souvent le cloître monacal abritait un cimetière".

Idem, M. Mentré, p. 112, dit que ces cours fermées liées à des églises anciennes veulent symboliser le Paradis avec l'eau (baptême, quatre fleuves)...

Les abbayes carolingiennes possédaient des cours intérieures ou des “atria” appelées Paradisus, Paradisium... successeurs évidents des dispositifs paléochrétiens. C'était au moins le cas à Saint-Riquier/Centula et Essen. L'abbaye de Lorsh fut dotée avant 800 d'un petit “Paradis”. De même à Fulda, vers 802. Le fameux “Plan de Saint-Gall” (vers 800 aussi), montre une cour confrontant la basilique et désignée par l'adjectif PARADISICAM et servant, semble-t-il de cimetière monastique.

A la fin du XIII<sup>ème</sup> S. encore, le cloître canonial de la cathédrale d'Amalfi, doté d'une fontaine et à usage de cimetière privilégié, se nomme PARADIS.

Notons aussi que “le Paradis” est le nom du cimetière franc de Granville (Manche), et que l'atrium funéraire de la basilique Saint-Hilaire de Poitiers (IV<sup>ème</sup> S., restaurée au début du VI<sup>ème</sup> S.) se nommait également Paradis. Avignon possédait aussi un cimetière urbain dit “Petit Paradis”... De même à Les Tines (vallée de Chamoni) près d'un prieuré clunisien (lieu-dit, voisin d'un “Bois de Paradis”).

A Marseille, à l'entrée du Vieux-Port, rive S de l'antique Lacydon, la grande nécropole urbaine de la basse-Antiquité et du haut moyen-âge se nommait le Paradis; à Santiago de Compostela, le parvis du portail septentrional de la basilique se nomme au XII<sup>ème</sup> S; Paradis. On y vend alors des insignes de pèlerins et avant la construction de l'église romane... on y enterrait les morts!

A Rocamadour encore, les “parvis” St. Blaise, St. Amador et Ste. Anne des Sanctuaires étaient jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> S. des lieux de sépultures privilégiées, à l'entrée des chapelles.

A Hennebont (Morbihan), la place située devant l'église Notre-Dame de Paradis occupe le site de l'ancien prieuré bénédictin de Kerguelen qui se nommait le Paradis.

Un monastère agenais fondé en 1130 (ou refondé), sur un site très ancien semble-t-il, se nommait aussi Notre-Dame de Paravis (“Paradisus”)<sup>22</sup>.

L'antienne “in Paradisium” de la liturgie funéraire, d'origine ambrosienne (toujours le IV<sup>ème</sup> S.) fait clairement référence au repas éternel, à la fraîcheur (eau) du Paradis céleste, à la communion des Saints... dont cimetières et reliques sont en quelque sorte les rappels terrestres.

Paray-le-Monial était aussi à l'origine un Paradisium...!!

Pardies ou Paradies est encore le nom de deux anciennes abbayes cisterciennes allemandes: le premier est un monastère de moniales du Palatinat, fondé en 1175; le second une abbaye de la filiation de Morimont, fondée en 1236 dans l'ancien Brandeburg (actuelle Pologne).

Dans le premier quart du XII<sup>ème</sup> S., la reine Urraca de León, dans une donation à la cathédrale d'Oviedo cite la “fontis baptisteri qui vocatur Paradisus”, c'est-à-dire le baptistère lui-même, accolé à la basilique et connu depuis le IX<sup>ème</sup> S. Il se situait dans ou proche de l'actuelle ruelle du Paradis. On voit ici que l'idée de Paradis, se complète par l'affirmation baptismale (les eaux des fleuves paradisiaques qui sortent du pied de la croix). Rappelons qu'à Pardies-Peyrehorade, il y avait un baptistère jusqu'au XII<sup>ème</sup> S., dont nous avons peut-être décelé l'existence au S. de l'atrium. Un grand édifice polygonal pourrait avoir été cette



construction paléochrétienne. De plus au centre de l'atrium de Pardies se trouvait probablement un bassin.

On notera enfin que dans le cimetière médiéval de Pardies le rite funéraire de la monnaie placé avec le mort (dans la bouche<sup>23</sup> ou dans la main) est courant. Ce rite transitoire de l'obole d'origine antique et païenne constitue certainement une sorte de "droit d'entrée" ...au Paradis! Le co-patron originel est St. Pierre. Vers 1069, le chevalier Boniface de Dax obtient d'être inhumé sous le portique occidental de l'abbatiale de Cagnotte dit: "Cour du Paradis"<sup>24</sup>.

### **Synopsis historique du site:**

Dès avant de passer à l'étude des stèles et des tombes à stèles à ce jour découvertes, il nous semble important de présenter un panorama du site et de son histoire, tels aussi que l'archéologie a pu les éclairer:

A l'aube de la Révolution, n'existait plus à Pardies que l'ancienne maison rectorale<sup>25</sup> avec, devant elle, l'église paroissiale d'Igaas, sa chapelle septentrionale, son porche, son clocher-mur<sup>26</sup> et un "vieux pansan de pourtique de cloistre disfaict" (1731), entouré d'un grand enclos funéraire<sup>27</sup>.

En 1763, il n'y a plus que 8 maisons: Pardies et en 1780-81, la municipalité de Peyrehorade désire le transfert du siège de la paroisse dans la ville, alors que l'évêque de Dax a ordonné la réparation des deux églises, St. Martin et Ste. Catherine. Le vicomte d'Orthe veut la création de deux paroisses, suivant une décision confirmée, du Concile de Trente<sup>28</sup>, "en cas que ses successeurs ne trouvassent pas le moyen de faire ériger les 12 ou 13 paroisses en duché" (projet royal de 1696 "refusé" par le vicomte de l'époque...) Depuis au moins 1770, l'église de Pardies est "dans un désordre affreux"... "un jour d'enterrement (les paroissiens) ont été obligés de se déchausser parce qu'il s'était mis à pleuvoir."

Le cimetière de Pardies est officiellement désaffecté en 1783 (et interdit en 1784), au profit d'un nouveau (l'actuel), situé au pied du plateau du Bergeras au N. de Pardies. Par ordonnance épiscopale du 5 octobre 1784, on décida que n'y seraient jusqu'à nouvel ordre célébrées que 4 messes basses au lendemain des fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte, St. Martin. L'interdit définitif fut prononcé le 27 XII 1791.

La démolition commença en 1794...

L'histoire écrite et conservée de Pardies ne remonte pas au delà du XI<sup>ème</sup> siècle, et encore s'agit-il de bribes de textes uniquement connus par des analyses principalement effectuées aux XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècles, dans un but procédurier.

On savait "grosso modo" qu'il y avait eu trois églises successives: une très ancienne était détruite et abandonnée depuis longtemps lorsque vers 1064-67, le vicomte Loup-Garsie I<sup>er</sup> d'Orthe s'intéressa à Pardies et y fit édifier un monastère avec église, pour une petite communauté bénédictine<sup>29</sup>. C'est ce second édifice qui devint à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle et selon un curieux système, propriété collective des abbayes de Corheta, Sordes et Arthous<sup>30</sup>. Au XIV<sup>ème</sup> siècle apparaît à la place de ce système monastique atypique, un chapitre composé des recteurs des paroisses d'Orthe et de six chanoines prébendés par les seigneurs (1<sup>ère</sup> mention en 1333) (: "Lo combent" de Pardies, la conventualité"<sup>31</sup>).

L'église romane —dont seule l'abside principale était voûtée— fut incendiée à la suite d'un orage en 1364 ou 1365<sup>32</sup>.

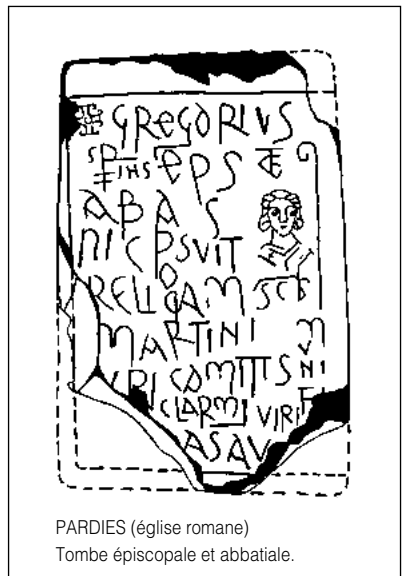
Immédiatement après on entreprit de construire un édifice répondant mieux à la fonction paroissiale, les seigneurs faisant réédifier à leurs seuls frais un clocher fortifié, puis vers 1420, la chapelle septentrionale dédiée à la Vierge. En fait, cette chapelle existait dès le XI<sup>ème</sup> siècle et avait, elle aussi été incendiée.

Comme pour l'église de Loup-Garsie, la fouille nous a fourni les maçonneries de cet édifice terminé à l'est par une grande abside pentagonale, englobant d'ailleurs l'aire de la précédente, hémicycle prolongé, pris dans un massif quadrangulaire. La fouille a prouvé que les trois édifices se sont succédé de la fin du IV<sup>ème</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, sur le même emplacement et selon un axe identique (fondations encastrées les unes dans les autres). L'église gothique vécut 430 ans et ses maçonneries servirent de carrière de 1794 à 1954. L'église romane dura 300 ans.

Si l'on sait depuis 1984 que l'édifice primitif fut bâti vers 396<sup>33</sup>, on ne peut préciser la date de sa destruction violente (par le feu)<sup>34</sup>. Il est seulement possible d'affirmer que l'édifice demeura longtemps à l'état de ruine et qu'il servit de carrière de matériaux. C'est ainsi que son abside fut éventrée et maladroitement réparée à l'occasion d'une "restauration carolingienne". La découverte à l'intérieur de l'abside et contre le mur, d'un grand foyer domestique datant du VI-VII<sup>ème</sup> S.<sup>35</sup>, montre bien que l'aire fut occupée à des fins profanes par des individus ignorant ou dédaignant le caractère sacré du lieu<sup>36</sup>. Etant donné la taille du dispositif, la quantité des restes du combustible qui y avait été utilisé, le nombre des galets éclatés au feu et des éléments de terre naturelle cuite, l'abondance des vestiges culinaires recueillis, dedans comme alentour, il semble que l'on puisse parler d'un usage quelque peu prolongé de ce foyer (campement?).

Ce témoignage d'habitat —même épisodique et éphémère— dans un sanctuaire écroulé est, de plus, antérieur à la restauration de l'église réalisée, comme on le verra, vers 790-800. Le foyer était en effet scellé par le second sol de l'abside.

Quelle que fut donc la date de destruction de la "basilique"<sup>37</sup> il est maintenant certain que sa reconstruction s'est opérée dans le troisième quart du VIII<sup>ème</sup> siècle. L'église relevée fut alors dotée de deux antes, d'un clocher-citerne<sup>38</sup>, et d'une probable tour de défense à étrave, qui pourrait n'être que du XI<sup>ème</sup> siècle. Nous sommes également incapables de préciser le mode, comme la période de destruction, de cette église dont on sait qu'elle était depuis longtemps ruinée "locusque desolatus ac vacuus", lorsque dans le troisième quart du XI<sup>ème</sup> S., Loup-Garsie I<sup>er</sup> décida d'y rétablir un monastère.



PARDIES (église romane)  
Tombe épiscopale et abbatiale.

### **Brève description de la basilique:**

Cette église, entièrement charpentée, munie à l'E d'une grande abside hémicyclique, d'un faux transept et d'une courte triple nef (munie initialement de modestes colonnades), précédée à l'O par un étroit portique et une cour close ou "atrium" ("paradisium"?)<sup>39</sup>, a été édifiée sur un grand remblai de ruines. Ce nivellement concerne des structures médiocres datant du tout début du IV<sup>ème</sup> siècle<sup>40</sup>. Il semble qu'il se soit agi de bâtiments à usage profane, édifiés en partie dans une grande cour (au sol en galets damés), en partie (sous l'atrium), à la place de pièces d'habitation du I-II et II<sup>ème</sup> siècles<sup>41</sup>.

Il est encore impossible de dire si l'édification de cette église correspond à une phase finale d'aménagement de la "villa", ou si la basilique a été élevée sur un site ruiné, précédemment résidentiel. Quoi qu'il en soit, pour construire la basilique, ces bâtiments furent rasés et remblayés de ruine. Certains tronçons de murs furent écrétés de manière à servir de fondation; d'autres furent partiellement conservés de façon à constituer certaines parois du nouvel édifice. L'ensemble des murs périphériques subsistant mesure de 50 à 60 cms. d'épaisseur. Ils sont solides, composés de blocs de calcaire de petite taille (15 cms. de coté en moyenne), soigneusement liés par un bon mortier de chaux. Les rares fragments présentant encore quelque élévation (4 assises maximum), montrent deux assises de blocs horizontaux séparés par une assise de blocs placés en diagonale. Les murs de la basilique de Pardies n'ont qu'une fondation extérieure faite de gros blocs débordant de 12 à 35 cms. (murs antiques non compris, bien évidemment). Tous les murs étaient crépis, intérieurement comme extérieurement, tant dans l'édifice initial que dans la reconstruction<sup>42</sup>.

Le plan de l'édifice est très lisible malgré l'état des vestiges et l'absence presque totale d'éléments décoratifs<sup>43</sup>. Sa structure était relativement simple et son apprêt modeste malgré des dimensions relativement importantes.

On note au prime abord que la longueur maximale est égale au double très exactement de la largeur maximale.

Conservée sur une hauteur de 80 cms. environ, l'abside a été rasée au XI<sup>ème</sup> S., au niveau précis d'affleurement des fondations romanes qui l'enserrent et la respectent précisément.

La largeur interne (ouverture vers l'ouest) est de 520 cms; sa profondeur maximale interne atteint 318 cms. Le dégagement, de la face externe principalement, a confirmé ce que laissaient supposer l'étude attentive de l'appareillage de la face interne qui présente des anomalies évidentes<sup>44</sup> prouvant sa partielle destruction et une reconstruction à l'époque carolingienne. Outre un autel centré et deux piliers d'entrée (traces relevées), cette abside était dotée d'un bassin rectangulaire muni d'un canal d'écoulement débouchant dans la fondation au N. Il s'agit somme toute, d'un édifice modeste par ses matériaux (absence de sculpture ou bien perdue, non retrouvée...), mais de dimensions respectables. Longueur E-O: 18,85 M.; LARGEUR N-S : 9,40 m.; grande abside hémicycle, faux transept, nef courte flanquée de deux bas-cotés étroits; colonnade double portant la charpente du "bloc-nef" (récupération probable de colonnes plus anciennes en marbre blanc; portique à peine marqué sur la façade occidentale, cour intérieure ou "atrium", sur lequel s'articulait peut-être un grand bâtiment polygonal (réutilisé du IV<sup>ème</sup> siècle: nymphée? abritant un probable baptistère (zone non fouillée).



De 435 à 507, ce fut la domination arienne du royaume wisigoth qui était généralement incompatible avec la survivance d'églises "romaines", non urbaines de surplus. Mais peut-être la basilique de Pardies avait-elle déjà succombée au raid des vandales, dans les premières années du V<sup>ème</sup> S.; à moins qu'elle ait été ruinée après l'époque wisigothe, par exemple lors des razzias vascones du VI-VII<sup>ème</sup> S. (début : 587) ou sarrasines, au début du VIII<sup>ème</sup> S.?, voire franques. Elle fut relevée, à usage monastique probablement à la fin du VIII<sup>ème</sup> S.<sup>45</sup> et semble n'avoir eu qu'une vie brève (jusqu'en 813-820 peut-être?).

Ce n'est donc qu'au XI<sup>ème</sup> siècle que revit le site, et qu'une nouvelle église est édiflée sur les ruines de ce premier édifice chrétien. Il semble que le grand cimetière public de Pardies dont nous allons évoquer l'histoire, se soit développé à partir de cette église où l'on commença à inhumér dans les vingt dernières années du XI<sup>ème</sup> siècle au moins, avant semble-t-il aussi, que l'on rende systématique les sépultures extérieures.

### **Le cimetière et son contexte topographique et archéologique**

Le cimetière de Pardies était très étendu (5000 m<sup>2</sup>), il occupait un terrain recouvrant les ruines de la "villa" antique ou plutôt la partie orientale de cette résidence dont les structures ont été semble-t-il entièrement pillées bien avant que le terrain ne soit devenu cimetière.

Il n'y a pas à Pardies, et on n'a jamais signalé de murs antiques en élévation, à l'inverse de ce que l'on constate à la "villa" de Barat-de-By et même à celle du bourg de Sordes-l'Abbaye, voisines de Pardies. Lors de la fouille d'une partie d'un ensemble thermal (angle NE avec fournaise), proche de la zone absidiale des églises, nous avons même retrouvé des non-murs, c'est-à-dire des tranchées de fondation, remblayées de débris, après la récupération soigneuse des pierres. Il est encore possible de tracer un plan de la "villa" de Pardies. On peut seulement dire que la "pars urbana" s'étendait au S. de la zone des églises, jusqu'aux moulins. Il est probable que le ruisseau qui bordait le cimetière à l'O. et qui depuis le moyen-âge traversait le bourg de Pardies, séparait en deux cette partie résidentielle. L'eau devait alimenter l'établissement ensuite un baptistère paléochrétien situé à l'angle S-O. de la basilique primitive (découverte d'un canal maçonné, de serre-joints de fer alignés sur plus de 8 m. pour tubes monoxydes... etc.) et aussi le petit bassin dans l'abside.

### **Important:**

Néanmoins, le mobilier antique est abondant ainsi que les fragments d'architecture ou de décoration, fresque, marbre, mosaïque... Il semble que cette résidence ait été détruite au début du dernier tiers du III<sup>e</sup> S., puis restaurée de façon hâtive (et probablement de façon réduite), à l'époque constantinienne. Même les thermes partiellement dégagés et qui semblent avoir été des thermes secondaires (?) ont été restaurés. Reste le problème de savoir si à la fin du IV<sup>ème</sup> S., la basilique chrétienne a été ajoutée à la "pars urbana", directement au N. des bâtiments (en rasant de médiocres constructions élevées au début du siècle, sur une cour qui pourrait avoir initialement été une charnière entre la résidence et les communs) (Il y avait certainement un fanum au centre de cette cour, soit exactement au milieu de la nef de la basilique, 1,70 m. plus bas), ou bien si il y a un rapport direct, voire de cause à effet, entre la construction de la basilique et la destruction de la "villa"?

Nous penchons pour la première hypothèse, car selon toute logique, si la "villa" avait été abandonnée et vouée à la destruction on aurait plutôt installé la basilique dans ses murs

auparavant, plutôt que de raser des constructions, établir une plateforme, etc., le tout à la bordure exacte de la "pars urbana". Une autre hypothèse serait qu'on ne sait si la "villa" subsista en même temps que la basilique et si elle ne fut définitivement ruinée qu'en même temps que cette dernière aux V-VI<sup>ème</sup> S., fort probablement. Dans ce cas, ses murs auraient (comme ceux de la basilique) (cf. note N<sup>o</sup> 45), servi de carrière épisodique pour être probablement exploités systématiquement, lors de la reconstruction de la fin du VIII<sup>ème</sup> S. Il appert qu'à cette époque, il n'y a plus rien de bâti au S. de l'église et que les bâtiments civils attachés à cette église, se trouvent désormais au N, emplacement occupé définitivement et jusqu'à nos jours! (zone non fouillée).

### L'embryon du cimetière

De la fouille, on semble déduire que le cimetière de Pardies naît à cette époque ou à l'époque romane. Il n'y a semble-t-il aucune sépulture paléochrétienne ou d'époque barbare. De plus, la basilique n'a pas été conçue comme basilique funéraire et aucune sépulture n'a été établie dans son intérieur. Sur environ 450 sépultures recensées dans les 750 m<sup>2</sup> de l'aire des églises, nous avons une série de 19 tombes en place, et les restes de 64 ou 65 individus (tous adultes), appartenant à la cour ou "atrium" occidental de la basilique. Cette série est homogène (les restes des 64-65, étaient rassemblés dans deux fosses (angle S-O. et le long du mur méridional de cloture): toutes les tombes sont creusés en pleine terre, les dimensions et alignements sont réguliers, il n'y a aucun mobilier, ni clous de cercueil. Ces deux dépôts doivent correspondre à un "nettoyage" tardif (construction du clocher gothique?) de l'aire. Dans le prolongement des 19 fosses subsistantes aux quatre angles de "l'atrium": 2, angle N-E; 4 en trois points du centre; 8, angle S-O; 4, angle N-O; 1, angle S-E, ont été relevées les traces plus ou moins conservées de 6 autres fosses vidées. Nous avons à faire de toute évidence à un cimetière ordonné et circonscrit, avec rangées parallèles qui couvrirait toute l'aire de cet "atrium". L'absence totale du moindre mobilier va également en faveur d'un cimetière communautaire de religieux. S'agit-il des tombes des occupants initiaux?, des moines carolingiens?, ou de ceux du XI<sup>ème</sup> S.?, les trois peut-être, mais ce qui frappe, c'est l'homogénéité des 19 tombes...

Nous pencherions plutôt pour une population funéraire d'époque romane en majorité. Comme on l'a vu, vers 1065, la nouvelle église s'élevant sur les ruines de la basilique, les inhumations commencent à se faire à l'intérieur, dans la seule première travée orientale<sup>46</sup>. Nous n'avons là alors, que trois tombes en place avec une monnaie du X-XI<sup>ème</sup> siècle (les inhumations peuvent être postérieures aux émissions), dont deux sont des tombes de pèlerins (une, bien en place contre la fondation du gouttereau septentrional, coquille sur l'épaule ...une troisième coquille percée a été trouvée très brisée, mais sans connection avec une sépulture en place, dans le remblai d'une tombe du XIV<sup>ème</sup> siècle. Ces pèlerins étaient probablement des notables locaux des XI-XII<sup>ème</sup> S. En tout cas, il ne s'agit pas de seigneurs. Nous avons des tombes seigneuriales avec armes, aux XIII-XIV<sup>ème</sup> siècles (46 bis).

Dans cette première travée il y a eu au moins 116 inhumations<sup>47</sup>, entre la fin du XI<sup>ème</sup> S. au début du XII<sup>ème</sup>, et jusqu'à la fin du XIV<sup>ème</sup>. Ensuite, quelques tombes entre le XV<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> S. qui se déplacent vers l'O, dans la nef.

C'est de toute évidence à partir de la réoccupation du site au XI<sup>ème</sup> S. que se développe le cimetière "public" où les sujets féminins, les enfants et les foetus, deviennent nombreux.

Cet engouement patent pour les sépultures dans la travée du chœur romano-gothique pourrait s'expliquer par la présence, sous l'autel probablement, d'une relique de Saint-Martin (cf. la plaque inscrite, découverte en 1980), qui d'ailleurs supplante St. Pierre, l'autre patron initial de Pardies. A noter aussi, que la première phase du cimetière public de Pardies se concentre de façon "anarchique", le long du gouttereau méridional et au chevet (zone où des tombes seront surcreusées aux XVI-XVII<sup>ème</sup> siècles).

Progressivement, le cimetière médiéval et moderne s'étendra vers le S, pour arriver au moulin. Il n'est pas dit que l'on ne trouve un jour un cimetière antérieur, soit au N. du secteur des églises, soit en quelque endroit du secteur S, "villa"!

Ce qui est sûr et surprenant, c'est la grande étendue du cimetière médiéval et moderne de Pardies quand on la compare aux autres cimetières paroissiaux du Pays d'Orthe<sup>48</sup>. Or il ne semble pas qu'il y ait eu, outre le XI et le XII<sup>ème</sup> siècle au moins, de lieu de pèlerinage particulier justifiant une nécropole "ad sanctos".

A moins que la relique de St. Martin de Tours ait suffi? A noter qu'à part la plaque découverte en 1980 et qui devait sceller le *loculus*-à-relique sous la table d'autel, on ignore tout de cette relique et de son histoire, sinon qu'elle a été offerte par le vicomte Loup-Garsie I<sup>er</sup> (inscription).

D'autre part, une dent de St. Martin est connue pour avoir fait partie du trésor de l'abbaye de Cagnotte.

Serait-ce la même, transportée dans cette dernière après l'avortement monastique de Pardies, au début du XII<sup>ème</sup> S., probablement?<sup>49</sup>. On peut donc s'interroger sur l'engouement des habitants du Pays d'Orthe pour élire sépulture à Pardies. Le phénomène est pourtant clair.

Voici deux textes qui illustrent cette particularité, sans oublier la réticence des peyrehoradais de la fin du XVIII<sup>ème</sup> S., à abandonner le cimetière de Pardies pour celui du Bergeras (l'actuel):

Pièces du 6.II.1774: "cette église (Pardies) est entourée d'un cimetière ou presque tous les propriétaires des maisons (cazals et anciens manses), soit de Peyrehorade, soit d'Igaas, ont des sépultures distinctes et séparées, qu'ils tiennent par succession ou par acquisition..." ("On croit voir que toutes les maisons de Peyrehorade et d'Igaas ont chacune trois fosses dans le cimetière, qui forment une sépulture"<sup>50</sup> "1608-Noble Jacques de Villenave, seigneur de la Motte de Siest, et cahier de Siest pour partie, se voit refusée la sépulture à Igas (&) où sa Maison avait une sépulture depuis un temps immémorial, devant la chapelle de Notre-Dame de Pardies. Le recteur Me Pierre de Bergadic, archiprêtre (sic) d'Orthe, opposoit que la paroisse (sic) de la demeure du dit de Siest et sa résidence se trouve (sic) hors celle d'Igas (dont) Pardies est le cimetière. La même année, demoiselle Marine de Siest sa veuve (sic) et son frère, noble Jean de Villenave interjettent et trouvent le témoignage favorable du grangier d'Arthous, chanoine Jean de Lie, âgé de plus de 70 ans et de sept maîtres de cazal du quartier du dit Pardies. Les appelans (sic) invoquent encore les anciens statuts du Pays (d'Orthe), de 1288, qui garantie (sic) tout un chacun de pouvoir faire porter en terre son corps au cimetière de Pardies contre une offerte qui se nommoit le benedict à faire sous trois jours à la paroisse de sa résidence habituelle et de communion, car ceci est un antique et constant privilège et se voit qu'au cimetière de Pardies les morts ensevelis sont

pour la moitié quasi étrangers à cette paroisse et quartiers y tenans et que même des seigneurs du Pays d'Orthe qui avaient leurs seigneuries et caveries<sup>51</sup> hors du dit Igas et desquels plusieurs sépultures sont visibles dans le cimetière et dans l'église de Pardies<sup>52</sup>.

### Reflexions sur le “succès” du cimetière

A) Y'a-t-il eu à Pardies un culte aquatique antique christianisé?: Le probable petit “fanum”, qui se trouvait sous la nef de la basilique et dont nous avons retrouvé l'enceinte quadrangulaire (7,85 X 7,95 m.), orientée NO-SE/NE-SO et ouverte en partie vers le SO, ne semble pas répondre aux dispositions d'un sanctuaire de ce type<sup>53</sup>. Une zone de la fouille a donné un sol de béton hydraulique: l'intérieur du probable édifice polygonal que nous pensons avoir repéré entre la “basilique” et la “pars urbana”, de la ville constantinienne. Nous avons déjà dit qu'un canal maçonné s'y rattachait; c'est cet édifice qui reçut tardivement (V<sup>ème</sup> S.), un sol mosaïqué (baptistère?).

Enfin, et peut-être plus significatif, est le petit bassin quadrangulaire de 0,75 m. de coté (d'après les arrachements de parement en marbre retrouvés) que jouxtait au N. le massif de l'autel absidial. Ce bassin affleurait le sol de l'abside, en plein air probablement (!) était muni d'un canal pareillement tapissé qui le liait au mur de l'abside dans lequel passe (en sous-œuvre), une canalisation d'évacuation constituée “d'imbrices”. La sortie est protégée à l'extérieur, au niveau de la fondation débordante, par une grosse dalle.

Il faut enfin souligner le lien probable de certaines sépultures en caveau avec l'eau: la tombe AA.83/AA.83 bis, placée contre le mur de façade occidentale de l'église romane était (ainsi que celle qui lui fait pendant: (03)) du type “in stillicidio”, c'est-à-dire placées sous la gouttière du toit.

Cela coïncide bien avec les pratiques liées à l'eau dont témoignent des tombes seigneuriales de l'abbaye de Cagnotte (cf. FHSO, ep; et; 1978 pp. 163-164).

On ne sait pas s'il y a eu une source à Pardies (même si le site était alimenté par deux ruisseaux), tandis que dans l'abbatiale même de Cagnotte, il y en avait une aux vertus curatives. De plus, un tombeau seigneurial (le pourrissoir, fin XII<sup>ème</sup> S. cf. FHSO, 1978, PP. 151-164), était alimenté par une canalisation d'eau en prise directe avec un ruisseau.

B) L'engouement du cimetière a-t-il eu pour origine une dévotion pour des reliques conservées dans la basilique (dont celle de St. Martin, replacée V. 1065, dans le nouvel autel), reliques qui pourraient avoir été celles de St. Félicien, Ste. Pauline, Ste. Mélanie, dont la tradition dit qu'elles furent transportées à Cagnotte au IX<sup>ème</sup> S., d'un monastère détruit et abandonné qui pourrait être Pardies; car on le situait au XVI-XVII<sup>ème</sup> S. à Ortheville<sup>54</sup>.

Si cette hypothèse est recevable, il serait probable que ce lot de reliques homogène (saints paléochrétiens et du haut-Moyen-Age) ait été abrité dans la basilique de Pardies v. 500.

A Cagnotte, ces reliques se trouvaient, avant 1180 circa, dans un sarcophage en marbre de St. Béat, dont nous avons retrouvé la cuve<sup>55</sup>, placé contre le mur oriental de l'abside principale, sur un podium maçonné.



Une lettre au comte Antoine II Anthonin d'Aspremont, du 4/XX/1741<sup>56</sup>, dont la signature n'est pas reconnaissable, datée de Dax, mais qui pourrait être d'un ecclésiastique, parle des difficultés rencontrées par le nouvel évêque<sup>57</sup> auprès des curés pour mettre en oeuvre ses recommandations de lutte contre les croyances populaires mêlées à la vraie religion: "Ainsi même dans votre paroisse de Peyrehorade Monsieur Bardey dit que sont nombreux ceux de vos subjects qui viennent à l'église d'Igas recueillir l'eau qui tombe du toit, douze fois l'an<sup>58</sup>, s'il pleut ces jours-dits... pour en laver et peindre (sic) les yeux des malades et aux siècles passés même des lépreux et toutes les gens frappées du mal de peau, et le jour de Toussaints en verser sur les tombes de leurs morts et parfois le vendredi saint, au lendemain de Pâques de même. Ces paysans disent que St. Martin a de toujours fait pouvoir de guérir les enfants de ceux qui doutoient de la présence du Seigneur ou qui s'étaient adonnés à des pratiques magiques... à cette église (Pardies) on leur fait baiser la porte ou la marche de l'autel, pratique païenne qui est aussi dénoncée à l'église de Cagnote et à celle de Sorde aussi dédiée à Saint Martin qui était un thaumaturge (sic) et paroît avoir laissé une grande impression sur les ancêtres de nos populations..."

A Bibracte ou St. Martin avait détruit un temple, St. Grégoire de Tours, dit que les jours de pluie les pèlerins venaient boire l'eau accumulée dans les soit-disant empreintes des sabots de son aïeul.

Les statuts d'Orthe (perdus) de 1278, faisaient mention d'une sorte de privilège de Pardies, pourtant "réduite" au rang de paroisse, mais qui semble bien correspondre au statut des "pieve" de l'Italie du Nord et du Centre et de la Corse: paroisses rurales munies de fonts baptismaux "épiscopaux".

Pardies... "avec Sordes et Cagnote étoit jadis la seule église du pays d'avoir le privilège des fonts (baptismaux), comme de l'évêque et sa cathédrale, ce jusque 1189 au moins"<sup>59</sup>.

En résumé, on peut dire que le succès de ce cimetière est sans doute à rechercher dans le subconscient des gens du Pays d'Orthe, jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> S., peut-être, dans le souvenir d'un monastère, de reliques, d'un culte antique... et de tout ce qui s'y rattachait au plan spirituel et des fins dernières. Mais cet engouement funéraire "populaire", ne paraît pas débiter avant le XII<sup>ème</sup> S., voire le XIII<sup>ème</sup>.

Richard Bavoillot  
Maité Labeyriotte  
Robert Aussibal

## LES STELES DE PARDIES ACTUELLEMENT CONNUES<sup>60</sup>

### Inventaire

A ce jour, nous avons toutes origines confondues, recensée 29 pièces, représentées par des stèles discoïdales entières, par des pieds, des fragments de disque, et des pièces "disparues".

12 sont provisoirement déposées à Sorde-l'abbaye<sup>61</sup>; 2, au Musée d'Arthous (Commune de Hastingues); 1, à l'école de Peyrehorade; 2, (blocs-pieds) "in situ" à Pardies; 2, "belles" achetées en 1966 ou 67 par un antiquaire toulousain (inconnues); 1, encore gisante au "Pont de Pardies"; 7, dites "navarraises" par leur actuel propriétaire (Peyrehorade) et dont 2 seulement sont reconnues parvenir de Pardies par ce dernier...; 1 collet dans le jardin du "Moulin de Pardies", 1, transformée en corbeau et "égarée" depuis plus de dix ans.

Nous savons qu'il existe encore d'autres monuments provenant du cimetière, dans des murs de maisons, à Pardies même et dans le quartier y compris, utilisées pour des pontils de champs... généralement maçonnées dans les années 50.

A part celle déposée vers 1968 au Musée de l'abbaye d'Arthous par Mr. Jean Dupaya, alors maire de Peyrehorade et Conseiller Général et provenant de Pardies même, et celles rassemblées à la même époque par un particulier de Peyrehorade<sup>62</sup>, il n'y avait aucune stèle apparente sur le site.

Dès la seconde campagne de dégagement superficiel du site de l'église, le 24 juillet 1975, dans le remblai de gravats recouvrant la fondation du mur oriental de l'abside, fut trouvé un pied de stèle: gros bloc de calcaire vaguement dégrossi mais non taillée (52 x 28 plus h. max. 33 cm. circa) présentant la marque de cassure nette d'un tronc de stèle taillé, rectangle parfait: 32 x 13 cm.).

Dans la même secteur et dans les mêmes circonstances fut découvert (au printemps 1976 semble-t-il) par M. Robert Dézélys, alors responsable des travaux de dégagement du site, un fragment de disque, appartenant à une stèle discoïdale<sup>63</sup>, hors contexte.

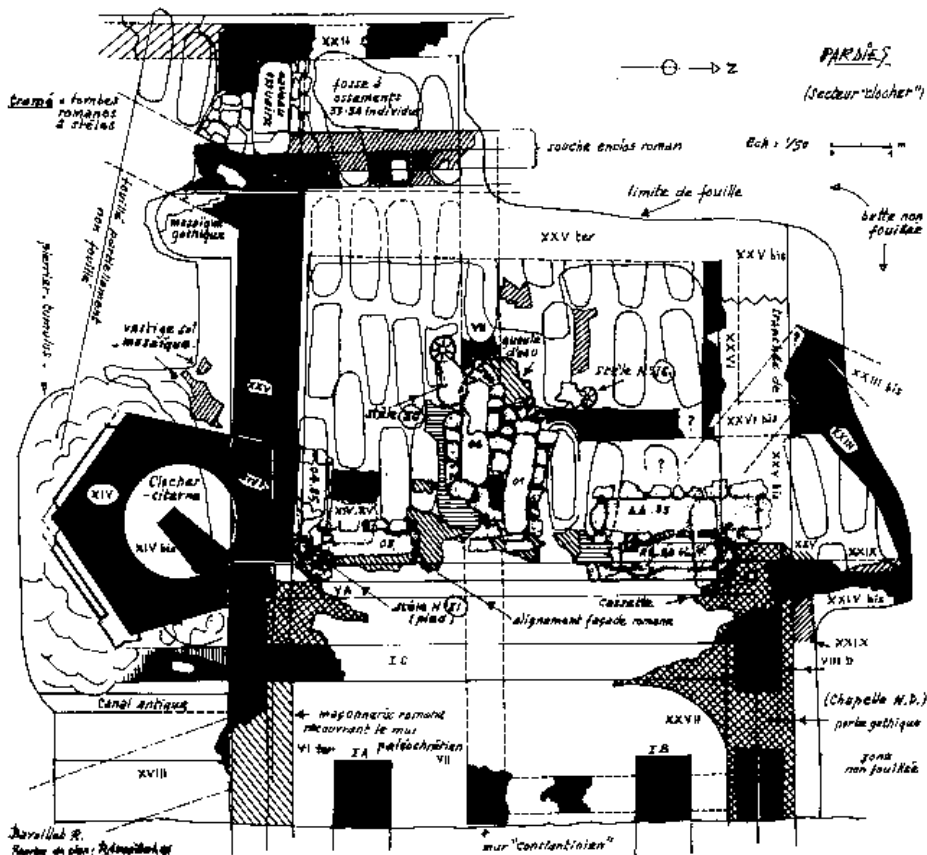
Le 29 mai 1976, un voisin, venu assister à la reprise de nos séances de nettoyage du site, nous indiqua posséder autour de sa maison<sup>64</sup>, bordant les ruines de l'église à l'Ouest, des "pierres de cimetière".

Un premier lot, composé de 3 stèles discoïdales et d'un fragment de disque, nous fut alors remis le 3 septembre de la même année, un autre voisin nous remit la série qu'il possédait au "moulin". Ces 5 nouveaux monuments auxquels s'ajoutaient la croix funéraire portant le nom de "Petit-Jean" (et un bloc-pied d'une 6<sup>ème</sup> stèle perdue qui lui, se trouvait dans un muret de jardin adjacent), provenaient tous d'un angle de mur refait quelques années plus tôt.

Quelques jours avant Noël enfin; un troisième voisin<sup>66</sup>, nous offrit une autre stèle, grossièrement retaillée en cube, qu'il avait retirée des murs de son étable ou elle servait de corbeau à une poutre. Il nous avoua en avoir retiré une autre, en semblable situation, quinze ans plus tôt environ... et de l'avoir égarée depuis.

### Le premier groupe de tombes à stèles

Le 3 juillet 1976, alors que nous abattions de grands acacias couvrant le tumulus occidental du site (c'est-à-dire la zone du clocher gothique), un effondrement du sol se produisit à la suite de la chute d'un arbre. Après avoir réussi à rejeter la souche (130 x 210 x 170 cm. de hauteur circa) par côté, apparut une sorte de fosse constituée naturellement dans l'épaisseur de la couche de ruines superficielles. C'est alors que se produisit un second effondrement et que le fond de la fosse céda, formant un puits de 220-230 cm. de profondeur pour un diamètre presque régulier de 130 cm. sous le niveau de l'éventail des racines de l'acacia extrait. Intrigués, nous décidâmes aussitôt de sonder le fond de ce puits ainsi créé. Retiré un niveau de gravats (maçonnerie du clocher gothique dont les murs furent pillés anciennement/mortier et bris de tuile-canal), nous nous rendîmes compte qu'il y avait un niveau de béton jaunâtre d'une douzaine de cm. avec des vestiges de carreaux de brique scellés, et au dessous un niveau de terre noirâtre. Exactement sous ces niveaux et correspondant grosso-modo à la surface du puits se trouvait une grande dalle de "garluche" épaisse de 22 cm. en moyenne, elle même effondrée et extrêmement fragmentée. Des tronçons de racines passaient même au travers de cette dalle; et ce avant même qu'elle soit brisée par l'effondrement. Après avoir, les deux jours suivants, élargi le puits et créé un sondage règlementaire



de 1 m. x 2 m., nous accédions à deux sépultures accolées (01 et 02). Leur fouille ne put être complétée que lors de la campagne de Pâques 1983. Ces deux tombes s'avèrent avoir été établies dans l'axe des églises à l'avant du mur occidental de l'édifice roman (devant la porte<sup>67</sup>). Une troisième sépulture de structure identique, elle aussi surcreusée dans le niveau du "cimetière" pré-roman était dans le narthex ou atrium paléochrétien mais scellée sous le niveau du sol du clocher bâti vers 1400, fut découverte dans l'angle S.E. du même secteur (03). Une quatrième sépulture de toute évidence de la même période mais probablement bisome initialement, fut découverte en pendant, dans l'angle N.E. (AA 83 bis). Ce tombeau et son argumenta (AA 83) qui renfermait une extraordinaire sépulture collective du XIII<sup>e</sup> siècle, feront l'objet d'une publication séparée explicite. Il ne nous intéresse pas directement ici car aucune stèle ou pied de stèle n'y était associé. Par contre [01, 02 et 03] nous intéressent au premier chef, car elles représentent les 3/4 des sépultures associées à une stèle découverte en place, c'est-à-dire en connexion plus ou moins parfaite.

—Il se peut que les tombes "seigneuriales" AA.83 / AA.83 bis aient été munies de stèles discoïdales, mais nous n'en avons trouvé trace, ni en place, ni dans les environs immédiats.

—A l'inverse de (AA.83 / AA.83 bis) qui étaient intactes, c'est-à-dire "occupées", toutes les autres sépultures bâties de ce secteur, devant la façade médiévale (01/02/03)<sup>68</sup> étaient vides. 03, qui fait pendant à (AA 83 bis) (elles sont d'orientation et de structure identiques), était réduite aux fondations des parois, mais présentait encore contre la forte maçonnerie (XXV), un ensemble de pierres liées au mortier, ayant constitué une loge céphaloïde.

Entre cette loge et (XXV), nous avons trouvé un gros bloc brut, vaguement ovale, mais présentant clairement sur sa face supérieure, l'arrachage d'un fut de stèle, taillé. Nous n'avons pas trouvé la stèle proprement dite; (découverte juillet 1976, plus campagne Paques 1983).

Les deux autres sépultures, 01 et 02, placées dans l'axe de la nef, côte à côte mais décalées, étaient orientées E-O. Toutes deux avaient été vidées anciennement et seulement dans 02, nous avons trouvé quelques phalanges et un calcaneum. 03 était aussi vide. Si 03 était typologiquement plus proche de AA.83. bis (loge céphaloïde), 01 et 02 étaient strictement rectangulaires. Les parois étaient réduites à la première assise ou à l'empreinte des blocs de cette dernière, liées au mortier jaune. Le fond de 01 était tapissé de ce même mortier sableux. Le creusement de ces deux tombes sensiblement contemporaines a peut-être largement entamé un mur "constantinien" E-O, qui courait dans l'axe des nefs (VII) et dont ne subsistaient à ce niveau, que deux misérables moignons (VII. e et VII.f) et leur retour perpendiculaire N. (XXVII).

A la tête de 01, nous avons noté un espace vide qui de toute évidence avait contenu le pied volumineux d'une stèle. Un fragment N° 31 de pied (h. max: 19 cm. coupe rectangulaire: 8 x 25 cm.) en calcaire fin, gris, a été retrouvé dans le calage de cette loge, lié au mortier de la maçonnerie originale. Par ailleurs, une stèle en calcaire lacustre assez poreux, et de couleur jaune, N° 16 a été retrouvée couchée, hors de tout contexte funéraire, le long du tronçon de mur voisin (XXVII, d'époque constantinienne). Cette stèle est ébréchée mais nous n'avons trouvé aucun de ses fragments dans le secteur. Par contre, elle a été légèrement éraflée par la pelle-mécanique venue finir de retirer le tumulus de ruines qui couvrait ce secteur (Pâques 1983).

Les dimensions de la base indiquent que cette stèle peut avoir été plantée à la tête de la tombe 01.

La stèle N° 20 gisait, elle, près de l'extrémité occidentale de la tombe 02, rejetée à l'extérieur. Il ne fait aucun doute qu'elle était fichée à la tête de cette dernière, ce que confirme parfaitement le "trou" remarqué à cet endroit. A noter enfin que la tombe 02 a été creusée en partie dans la fondation d'une cuvette tapissée de mortier hydraulique très solide et très fin dessinant une sorte de croix grecque grossière (totalement rasé, 1,30 x 1,40 m.env.), placée sensiblement au centre de l'"atrium" et postérieure aux bâtiments du début du IV<sup>e</sup> eme s., dont son creusement a détruit les murs XXVII et VII. Dans l'angle N-O. de ce probable bassin on notait l'empreinte d'une sorte d'exutoire arraché, long de 26 cm. Il faut enfin signaler que le bati 04.85, placé à l'avant du "clocher" carolingien XIV, orienté E-O et coupé dans sa partie inférieure par la tombe 03 (trouvée vide), pourrait avoir été un bassin et non une tombe (squelette conservé) (Pâques 1984), appartenant au cimetière probablement d'époque carolingienne établi dans l'atrium (tombe 0585). S'il s'est agi d'un bassin, il aura été en rapport avec la partie inférieure de la structure XIV, dont nous avons déterminé qu'il s'agissait à l'origine d'une citerne<sup>69</sup>.

En conclusion, on peut retenir que les tombes 01,02 et 03, comme AA.83/AA.83 bis, sont "romanes" et que lors de la construction du clocher gothique (V.1400), sur l'emplacement de l'atrium de la basilique paléochrétienne, elles ont été désaffectées comme presque toutes celles, antérieures (carolingiennes), qui occupaient cette aire.

Les sépultures non vidées contenaient, il est vrai, des squelettes réduits à leur plus simple expression.

L'emplacement de 01,02 et 03, AA.83/AA.83. bis dans l'axe de la nef, face à l'entrée probable de l'église romane ou contre le mur de façade, aux extrémités, comme le fait qu'elles aient été bâties<sup>70</sup> et munies de stèles, indiquent que nous avons à faire à des tombes privilégiées, sans qu'il soit possible de dire (pour 01,02 et 03), s'il s'agissait de tombes ecclésiastiques ou seigneuriales comme AA.83/AA.83.bis).

En résumé, on peut affirmer que les deux sépultures maçonnées du centre de la zone "clocher" (01 et 02) —qui donc étaient probablement dotées des stèles discoïdales: 16 et 20— ainsi d'ailleurs que les deux caveaux de l'angle N-E et les deux de l'angle S-E, ne peuvent qu'être romanes, "largo sensu" (XI-XII eme s.).

Elles sont en effet antérieures à l'édifice gothique ou tout au moins à l'édification du clocher et ont été créées alors que cette zone était encore à l'air libre, à l'avant de l'église, à l'emplacement même de l'antique "atrium" ou "paradisus".

Le caractère privilégié de ce double groupe de sépultures est des plus évident sans, redisons-le que pour 01 et 02, il soit possible d'y reconnaître des tombes "seigneuriales" ou ecclésiastiques.

## DEUXIEME GROUPE DE TOMBES A STELES

A l'automne 1975, alors que nous poursuivions le dégagement des vestiges de l'abside pentagonale gothique et des maçonneries romanes qui lui servent en grande partie d'assiette, nous découvrirent fortuitement une grande stèle discoïdale (N° 14), couchée sur le flanc et appuyée à la face S. du gros contrefort méridional de cette abside. Il apparût très vite qu'elle n'entrait dans aucun contexte funéraire spécifique, malgré l'abondance des vestiges

osseux humains recueillis, dispersés dans le remblai superficiel. Cette stèle provient toutefois vraisemblablement d'une sépulture qui ne devait pas être très éloignée. Il est impossible de dire si ce monument a été déposé à la place où nous l'avons trouvé lors de la démolition de l'église de Pardies, et durant le long dépeçage qui commença en 1794 ou, s'il y fut déposé lors de la construction de l'édifice gothique, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

En cherchant à retrouver le tracé de l'abside romane, nous découvrîmes, dans le remblai damé (constitué vers 1367) qui règne entre les absides pré-romane et gothique la stèle (N° 17).

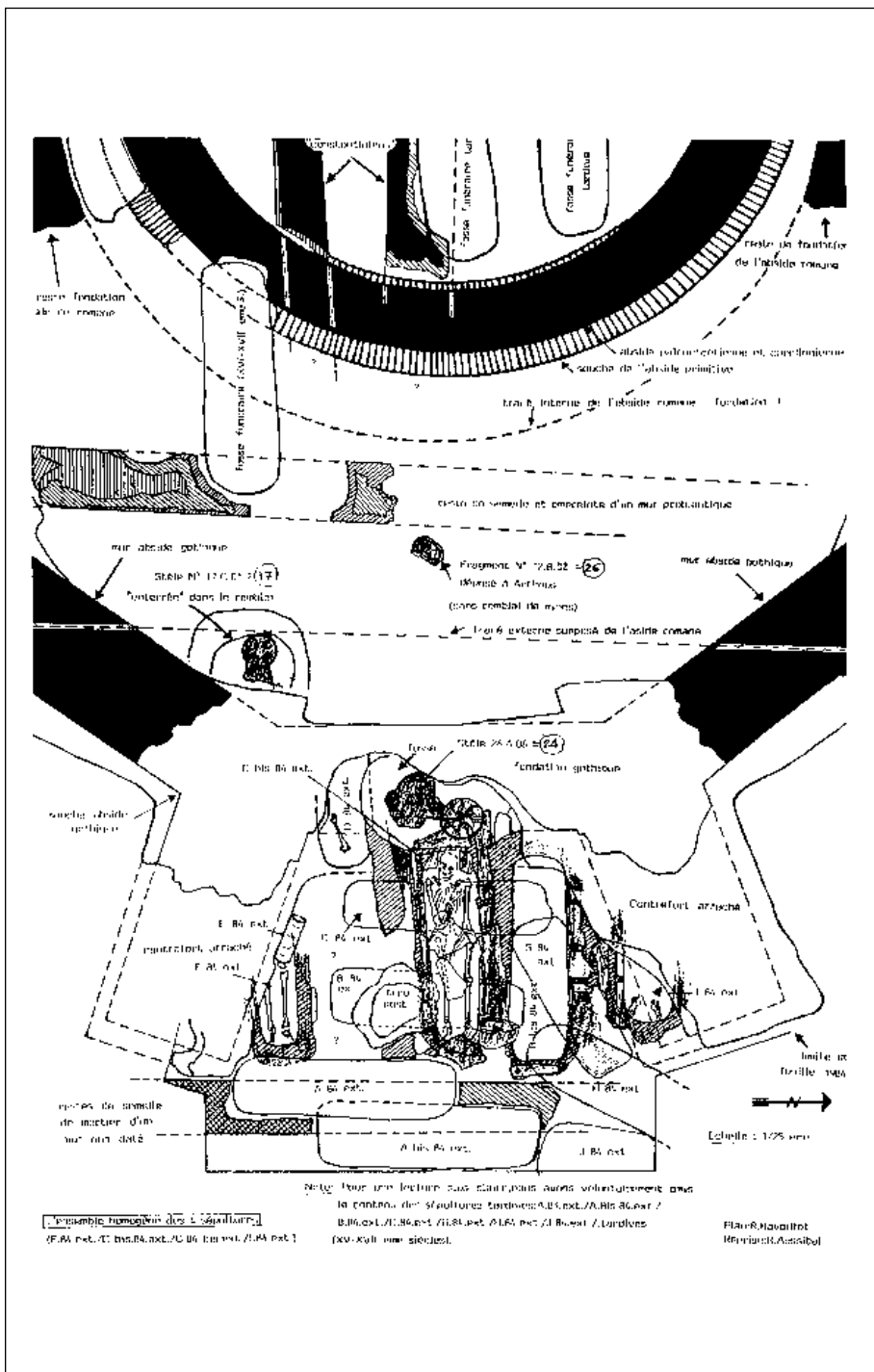
Elle reposait à plat, au fond d'un trou vaguement carré, appuyée à la fondation de l'abside, de 40 à 50 cm. de côté, profond de 58 cm. sous le niveau d'arasement gothique, rempli de terre mêlée de mortier (des maçonneries romanes), mais fermé par le niveau maçonné portant le sol initial de l'abside gothique. On peut imaginer que la stèle, déjà cassée (?) a été découverte par les batisseurs lors des travaux d'aménagement de l'assiette de maçonnerie destinée à asseoir la nouvelle abside pentagonale dont le fond fut alors reculé de 2,25 m. par rapport au fond de la précédente abside romane. Elle a donc pu masquer une sépulture placée juste au revers de l'abside romane. Nous pensons admissible l'idée que ce monument puisse avoir été en rapport avec le groupe de sépultures que nous allons présenter, groupe qui sans aucun doute a été "détruit" lors de la reconstruction de l'église en 1367.

Durant l'hiver 1983, alors qu'ils procédaient au dégagement superficiel des vestiges de la souche de l'abside gothique, dans l'axe de l'édifice (zone dévastée par des tirs de mines), les élèves de Mr. Minvielle découvrirent une stèle intacte (N° 24), couchée à environ 60 cm. sous le niveau du sol de 1975, et qui s'est révélée parce que la souche de maçonnerie de la fondation du pan oriental de l'abside gothique, était éventrée jusqu'à la terre en ce point (cratère d'explosion des années 50). De fait, cette belle pièce gisait à moins de 10 cm. sous la terre sur laquelle a été établie l'assiette maçonnée du XIV<sup>e</sup> siècle.

En juillet 1984, nous avons fouillé l'emplacement où avait été découverte cette stèle. Exactement à l'E. du trou où avait été originellement fichée la stèle (N° 24), nous avons découvert une tombe (C bis 84) typologiquement voisine des deux découvertes dans la zone occidentale (01,02) dont le fond était tapissé de morceaux de "tegulae" antiques ainsi que de 3 carreaux médiévaux et une plaque de calcaire coquillé. Les côtes de la fosse étaient encadrés par 4 grandes plaques de terre cuite peignée (gallo-romaines, épaisseur: 10-12 cm.), grossièrement assemblées au mortier mêlé de la terre des parois de la fosse, et de 6 fragments de dalles calcaires dont 2 étaient à plat et 1 rejeté sur la poitrine de l'occupant, couché tête à l'O; en decubitus dorsal, la main droite repliée sur la poitrine, la gauche sur le pubis.

La partie basse de la sépulture était retaillée par deux tombes plus récentes en cercueil à clous (1 monnaie de cuivre non déterminée mais postérieure aux XIV-XV<sup>e</sup> s.)<sup>71</sup>. De la tombe (C bis 84 ext.), nous n'avons retiré aucun mobilier sinon 1 épingle de cuivre au niveau du cou. Pas de restes ligneux, ni de clous. Nous n'avons pas non plus relevé de traces ou vestiges de sa couverture. De part et d'autre de la tête du défunt se trouvaient deux pierres cubiques formant une loge céphaloïde rudimentaire.

L'occupant de cette tombe était âgé et mesurait, 1,65 m. La stèle qui de toute évidence (N° 24) signalait la sépulture n'a pas été "décapitée", comme semblent bien l'avoir été un certain nombre de celles recueillies hors contexte<sup>72</sup>. Malgré la masse de sa base rocheuse brute, elle était bien couchée à plat, dans une fosse manifestement aménagée pour elle. Il



semble possible d'avancer l'hypothèse suivante: la tombe signalée en plein air par la stèle placée à l'arrière de l'abside romane devant être recouverte par de nouvelles fondations, les bâtisseurs du XIV<sup>ème</sup> s. ne voulurent pas la saccager ou la vider, ni la priver de sa stèle. Ils continuèrent donc le monument à la tête de la sépulture respectée<sup>73</sup>.

Toujours entre les deux souches des gros contreforts gothiques d'axe, nous avons relevé les restes de 4 autres sépultures orientées E-O, toutes plus ou moins engagées sous la souche de fondation gothique, et manifestement de même époque que (C. 84 ext)<sup>74</sup>. Elles ne présentaient pas d'encadrement bâti<sup>75</sup> ou de calage, mais un bord maçonné.

Elles ne contenaient pas non plus de cercueils.

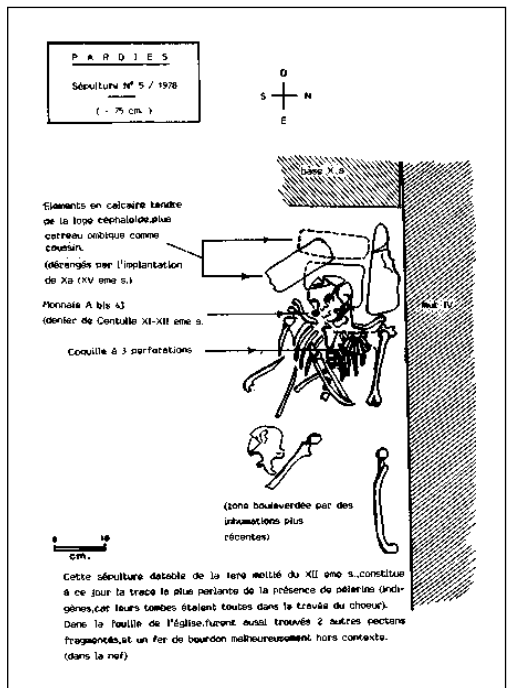
La sépulture (8 bis 84 ext.) était accolée au N. de (5C bis 84 ext.) et de toute évidence postérieure à cette dernière. Elle était vide, c'est-à-dire, à l'instar de 01,02 et 03, vidée anciennement<sup>76</sup>.

Accolée au N. de (13 bis 84 ext.), se trouvait une troisième tombe typologiquement semblable (même si il nous en manque les 2/3), c'est-à-dire au pourtour maçonné et lié, à la structure formée par (C C bis 84 ext.) et (D bis 84 ext.). Cette sépulture (I 84 ext.) était totalement recouverte par la fondation du contrefort N-E gothique et réduite à une trace de moins de 10 cm. de hauteur. De l'occupant nous n'avons retrouvé que le squelette des pieds...

Enfin, une quatrième sépulture de même structure (F. 84 ext.) a été partiellement dégagée<sup>77</sup>.

Elle a, elle aussi, été recouverte (ou recoupée) par la construction de 1367. De l'occupant, nous n'avons retrouvé que la partie inférieure des jambes. Une pierre plate, vaguement trapézoïdale et usée à l'extrémité la plus large<sup>78</sup> retrouvées dans le comblement de cette tombe, réduite elle aussi à une sorte d'empreinte, pourrait avoir marqué le pied de la fosse.

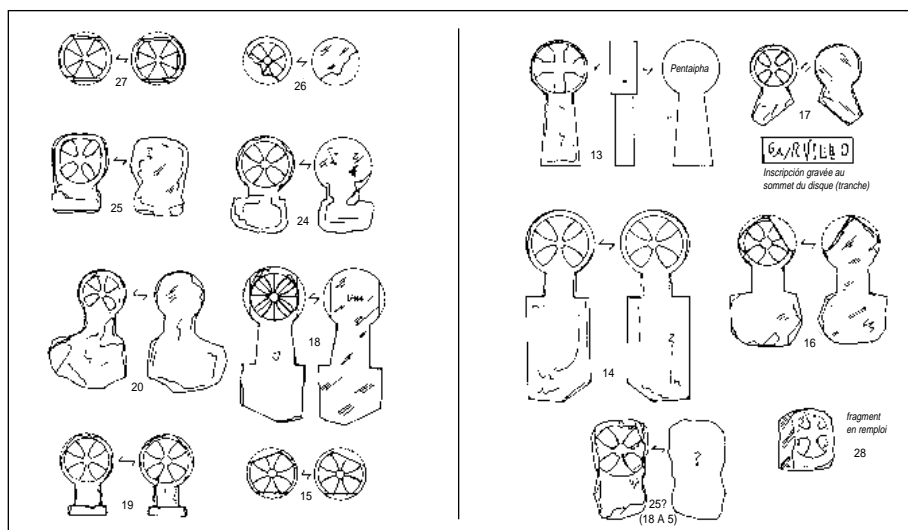
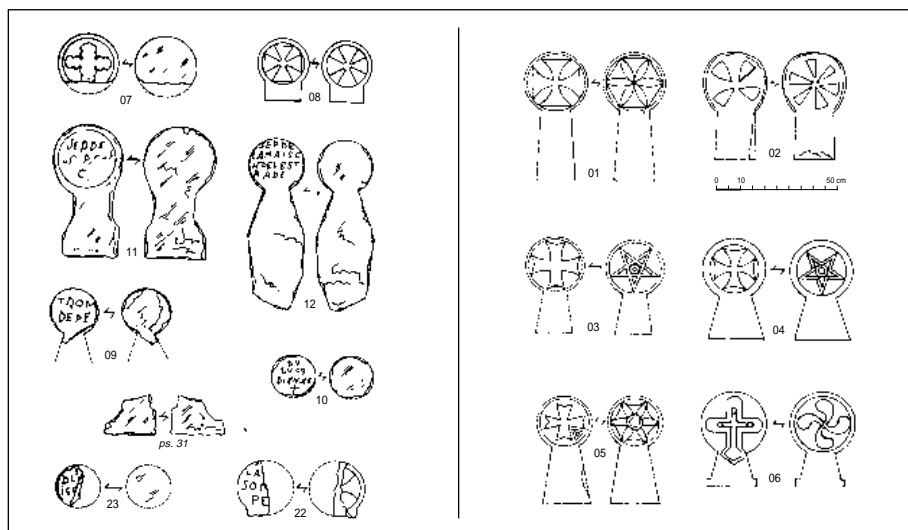
On remarquera enfin la présence, en tronçons, d'une sorte de traînée (on ne peut pas vraiment dire une murette), de mortier très dur, blanc, orienté légèrement E/NE-O/SO, longeant le flanc S de la structure maçonnée de (C bis 84 ext.). Nous n'avons pas trouvé à quoi elle pouvait correspondre<sup>79</sup>, même s'il a été possible de constater qu'elle a été entaillée par le creusement de la fosse où était couchée la stèle N<sup>o</sup> 26 et que sa réalisation a été postérieure au niveau





“carolingien” de sépultures<sup>80</sup> qui, de toute évidence, entourait l’abside préromane en alignements rayonnants... comme à Quarré-les-Tombes.

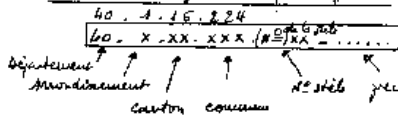
Pour conclure la description de ce groupe de tombes “romanes”, de toute évidence, signalons qu’il semble avoir été limité à l’E par un mur orienté N-S, dont nous avons retrouvé d’abondants vestiges de la souche. On ne saurait toutefois dire s’il s’agissait d’une maçonnerie tarde-romaine (phase constantinienne de la “villa” de Pardies)<sup>81</sup> ou d’un mur d’enclos plus récent, mais de toute façon antérieur à 1367, puisque l’assiette des contreforts orientaux de l’abside pentagonale vient le lécher. Il est même probable que c’est lui qui a servi de limite au choix d’extension de l’église, à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle.



REPÉRTOIRE D'APRÈS INVENTAIRE & CLASSEMENT LABEYRIOTTE

IDENTITE			DIMENSIONS (cm)				MATERIAU	ORIGINE	DÉPOT	OBS.	
N°	LAB.	RAR.	Ø	HØ	A Ø	PØ					
04	S H 2	5	32	67	35		calc. fin	? / coll. St. LÉONARDES	x	origine haverloise ?	
02	H D	6	33	17	54		calc. fin	? / id.	x		
03	H H 3	3	23	46	28		calc. fin	? / id.	x		
04	F H 2	3	32	54	22		calc. fin	? / id.	x		
05	F H 4	4	28	48	30		calc. fin	? / id.	x		
06	F F 3	7	36	52	12	+H	calc. fin	? / id.	x		
07	F F 1	0	92	?	?		piers d'Ignas	id.			
08	S E 2	19	26	33	7		? grange de PARDIES	St-JEAN L'ABBAYE	abbaye - Rucis par proprio / GRANTO		
09	J 4 5	0	27,5	?	?		calc. fin (silex)	St-JEAN L'ABBAYE	au lieu dit "VITROUSE" à Igas		
10	S 4 6	47	24	?	?		? Dica / PARDIES	St-JEAN L'ABBAYE	abbaye - feuille		
11	H 4 4	1	61	87,5	46,5		? Site / PARDIES	Messe d'ARTHOUS	à Haverloise		
12	9 4 3	0	24,38	23	27		calc. ignas	quartier Igas	en place XVIII <sup>e</sup> siècle - LESTRADE de L'Église		
13	S 4 2	18	30	70	40		? Site / PARDIES	St-JEAN L'ABBAYE	abbaye - périmètre du site		
14	S 4 4	9	36	106	13		calc. fin	Site / PARDIES	coll. Lasgougnas / périmètre du site		
15	H 3 3	75	27,5	?	?		? grange de PARDIES	Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO		
16	H 4 4	12	31	43	12	-4	piers d'Ignas	monnaie de PARDIES	Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO	
17	H 4 1	14	25,5	46	20		piers d'Ignas	grange de PARDIES	Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO	
18	S 4 2	44	33	80	47		piers d'Ignas	monnaie de PARDIES	Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO	
19	H 4 1	8	28	44	12	+4	calc. fin	? / Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO		
20	H 4 3	10	26	41	17		piers d'Ignas	monnaie de PARDIES	Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO	
21	?	43	?	?	?		? / ?	? / ?	introuvable (?)		
22	S 4 2	20	32	?	?		? / Site / PARDIES	St-JEAN L'ABBAYE	abbaye - feuille		
23	S 4 1	23	23,5	?	?		? / Site / PARDIES	St-JEAN L'ABBAYE	abbaye - feuille		
24	S 4 6	0	30	40	65	+6	? / Site / PARDIES (3)	St-JEAN L'ABBAYE	à la disposition de GRANTO - feuille		
25	H 4 5	0	30	41	44	+6	piers d'Ignas	grange de PARDIES	Coll. Lasgougnas	Rucis par proprio / GRANTO	
26	H 4 2	0	32	?	?	?	piers d'Ignas	Site / PARDIES	Messe d'ARTHOUS	à Haverloise - feuille	
27	S 4 1	0	27,5	?	?	?	calc. fin (silex)	Site / PARDIES	St-JEAN L'ABBAYE	abbaye - feuille	
28	H 4 1	0	?	?	?	?	? / grange de PARDIES	Rucis / maison	par site de PARDIES		
MAX IDENTIFIÉES											
29	?	11	-	-	-	-	-	-	-	-	
30	H 4 1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	
31	-	0	-	-	-	2	-	-	-	ped. cave	
32	-	0	-	-	-	2	-	-	-	"	

N.B. Le numéro latin définitive est l'identifiant latin (total) et celle de l'INSEE



→ cette référence pour chaque stèle est propre au fichier informatique.



	grecque			détail monnaie			gympe		crosse		SYMBOLS MAR, AUK						
	croix	branches	autres	croix	branches	autres	croix	branches	autres	croix	branches	autres	autres	autres	autres		
N° stèles	01	03	04	02									01 (3)	02	03		
		05											05 (3)	04	06		
	08		08	08 (2)	07				09	10					13		
			14 (1)	14 (2)													
			15 (2)	15 (2)													
			16	16													
			17	17													
			18	18													
			19 (1)	19 (2)													
			20	20													
			22	?													
			23	24													
			25	25													
			26	26													
			27	27 (2)													
			28	28													
Totaux	2	4	1	1	1	14 (43)	1	10 (44)	3 (1)	1	1	1	1	2	1	3	1

- TYPOLOGIE DES SYMBOLES -  
ICONOGRAPHIE

## RESUME

On ne saurait trop souligner l'intérêt des découvertes effectuées sur le site de Pardies. Il s'agit ici d'un très ancien lieu de culte placé à la croisée d'antiques voies, dont la principale, remise en valeur en devenant l'itinéraire "parisien", donc une des grandes routes pègrinatrices vers St. Jacques de Compostelle, (V. importance de Peyrehorade) atteint la notoriété.

Pardies, ne fut pas en reste avec les sanctuaires où tout "jacquaire" s'arrêtait, lieu saint, il possédait certainement de vénérées reliques. La succession de quatre sanctuaires sur un même emplacement et celle des cimetières correspondants a permis, outre une datation (C 14 et monnaies), la découverte "in situ" de nombreuses stèles enfouies au chevet de tombes. Le pecten, ou valve de coquille St. Jacques, trouvé sur l'épaule d'une squelette, identifia une tombe de jacobite. De nombreux débris coquilliers en indiquaient certainement d'autres.

Toutes les stèles exhumées présentent de ce fait un grand intérêt, puisque nous couvrons la longue période allant du XIIe au XVIIIe siècles.

Presque tous les modèles ou modules sont représentés, aussi nous trouvons des stèles à revers vierge, voire brut, des faces alternant les symboles du Christ et de la Vierge, d'autres de simples croix grecques, à branches curvilignes et pattées (motif de beaucoup le plus fréquent). Certaines autres, par leur morphologie, leur simple mention épigraphique, nous font penser, tel un certain "retour aux sources", aux stèles gallo-romaines ou seul le disque est symbole.

Un très grand nombre de monuments reste à reconnaître ou découvrir dans les remplois les plus divers: colonnes cylindriques, assises de pontils, corbeaux, ou inclusions plus ou moins ornementales; comme la recherche des pièces disparues, dont on n'a qu'un vague signalement. Les catalogues typologique et iconographique font de ces stèles le lien parfait entre Aquitaine et Pays Basque. (Sauf si l'on excepte les N° 1 à 6, peut-être navarrais).

Rien de plus émouvant que de voir l'archéologie soutenir et conforter la thèse historique locale, grâce à la conjonction parfaite, d'une mise au jour immobilière et mobilière de vestiges, squelettes et objets. Pour beaucoup d'hommes, habitants du lieu, chemineaux ou pèlerins, Pardies fut le "paradis", le parvis de la Jérusalem céleste.

Robert Aussibal

## NOTES

1. Se prononce: Pardiis

2. Igaas est le nom du territoire paroissial devenu la commune de Peyrehorade. Aujourd'hui, ce nom est attaché à la seule zone S. de la commune. Origine: Aquas. Cf. parallèle avec Arrigas, commune (Gard) au N. du Mont Aigoual, lui aussi dérivant de Aquas.

3. Au N. de l'église médiévale, romane puis gothique (église matrice de la vaste paroisse d'Igaas), flanquée de la chapelle Notre-Dame, s'accroît un cloître et les anciens bâtiments monastiques progressivement occupés par la maison canoniale, demeure de l'archiprêtre d'Orthe, par un hospice et une école comtale. Cet ensemble architectural, remplacé vers 1600 par une grande maison "cazalière" (Lahet) et ses annexes agricoles, était appelé "lo conbent de Pardies". Du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècle, Pardies est cité comme village ou "castrum" dont la base du mur d'enceinte sur talus apparaît encore par sections sur le flanc oriental de l'enclos de l'église, tandis que seul le cadastre de 1818 témoigne du plan de l'agglomération.

4. De l'autre côté de la voie ferrée Bayonne-Toulouse. Le village de Pardies compta jusqu'à 34 maisons (1140). Il a sans doute succédé à une petite agglomération "gallo-romaine", une "statio" ou "mutatio" peut-être, à laquelle était accolée une "villa". Deux monnaies antiques (III<sup>ème</sup> S. probablement), de la céramique et des fragments de "tegula" (nous avons pu les voir) ont encore été découverts en 1970 dans un jardin à 50 mètres à l'O. du site actuellement exploré. La "Pierre de Pardies" (cf. note 4), pourrait avoir marqué un Mille. C'est dans cette région (commune de Peyrehorade et Cauneille), que la grande voie antique N-S, "Ab Asturica ad Burdigalem", parvient depuis Dax, au confluent des deux Gaves. Elle sera plus tard aussi la voie "Officielle", dite "parisienne", du pèlerinage jacobite.

5. Cette route, qui avait un statut seigneurial au Moyen-Age, suit le tracé d'une voie antique transversale secondaire E-O, reliant sans doute "Lapurdum" à "Lascarensis Civ." (Bayonne et Lescaur-Pau), le long de la rive droite du val du Gave et de l'Adour. Bien que semble-t-il, méconnue, cette route a une origine antique certifiée. A trois kilomètres à l'O. de Pardies, dans la commune d'Orthevielle et sur le tracé de cette route, au lieu-dit "Pourqué", fut trouvée vers 1930, à un mètre de profondeur, ce qui pourrait avoir été une amphorette antique.- La reconstruction (novembre 1982) du "pont de Pardies", à 100 mètres au N-E du site a permis de relever et de photographier une stratigraphie de 120 cm. de hauteur de cette voie.

6. cf. références in C. Lacoste: "Les mosaïques gallo-romaines du département des Landes", Bull. Soc. de Borda, 1962, pp. 264-368.

7. cf. R. Bavoillot: "Sépultures vicomtales d'Orthe en l'abbatiale N.D. de Corheta—trois monuments du XII<sup>ème</sup> siècle". FHSO-Actes du XXVIII<sup>ème</sup> Congrès d'études régionales (Mont-de-Marsan/Dax/24-25/IV/1976), Soc. de Borda 1978, pp. 143-178 et en particulier 143-149.

8. Vers 1865, lors de travaux agricoles "découverte de très anciennes constructions et d'un pavement de mosaïque aussitôt détruit" (cf. Dompnier de Sauviac et E. Taillebois: 1869 et 1888).

9. "villa" du monastère, à Sorde et "villa" de Barat-de-By à 1 km. au SE du village.- Une "villa" peut avoir existé à l'emplacement du bourg d'Orthevielle, une autre également, assez probable, sous le noyau central de Peyrehorade.

10. Dégagement de l'abside pentagonale gothique, découverte de la puissante assiette maçonnée de l'église romane et de la belle abside pré-romane...

11. Bavoillot, Colette-Bonneau, Jacqueline-Danièle et Robert Dezelus, Duverger Yves, Laborde Bernard, Marc et Jean-Luc-Larrère J. Charles Minvielle et sa classe scolaire.

12. Mr. Albert Minvielle, à partir du 9 octobre 1976.

13. Précédemment il semblerait que la forme ait été Paradies: -1278: "in domo canonicalia de Paradies". A noter que la forme ancienne de Parvis (français) est semblable à Paravis...

14. En Pays d'Orthe, au Moyen-Age, les "Parades", ou Caviers de parade ou paratge, sont des seigneurs vassaux du vicomte dont la caverie est tête de paroisse où sont des parents proches de la dynastie d'Aspremont. Ils avaient pré-séance sur les autres Caviers, immédiatement après les fils et frères du vicomte et avaient droit à une flamme sur leur lance. On ne les cite plus ou moins, depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Celà avait-il un rapport?

15. cf. L. I. Ringborn: "graltempel und Paradies-Beziehung zwischen Iran und Europa in Mittelalter"-Stockolm, 1951.

16. Notre Pardies est, depuis au moins la fin du XII<sup>ème</sup> S., le siège fixe de la Cour générale d'Orthe.
17. au lieu-dit: Domec.
18. Pardies serait-il à rapprocher de Pardines, village du Puy-de-Dome de Pradinas et Pradines en Aveyron, du Pardiac, ancien comté gascon...?
19. dite "Canthare" et symbolisant l'eau purificatrice du baptême qui est aussi celle de l'éternité, donc... du Paradis (les quatre fleuves du Paradis).
20. Opera omnia, éd. G. Morin, t2, p. 885. Maredsous 1937).
21. cf. E. Gilson: "Le mysticisme de St. Bernard", 1947.
22. Commune de Feugarolles (Lot-et-Garonne).
23. Trouvée en place dans un seul cas.
24. Cahiers Vergès Cagnotte C.VE.3,81.
25. Très ancienne et très étendue paroisse, Igaas (correspondait depuis le XI<sup>ème</sup> siècle au moins à la commune actuelle de Peyrehorade), eut toujours son siège à Pardies (jusqu'à son extinction définitive et universelle en 1791); et ce malgré les revendications de la municipalité peyrehoradaise au XVII<sup>ème</sup> S., les habitants de l'agglomération ne jouirent jusqu'à l'aube du XIX<sup>ème</sup> siècle que d'une église succursale —avec recteur— édifice d'ailleurs aussi vaste que l'église matrice de Pardies. La petite ville de Peyrehorade qui fut jusqu'au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle un centre habité et commercial d'une importance certaine (apogée dans la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle), établie au bord des Gaves réunis (à 1600 mètres à l'E. de Pardies), ne fut créée qu'à la fin du second quart du XIII<sup>ème</sup> siècle, à partir d'une maison seigneuriale munie d'une tour (salle) et d'un village peut-être lui aussi établi sur un "vicus-villa" (chronique tardo-médiévale).
26. Vers 1600 s'effondra le grand clocher occidental gothique élevé entre la fin du XIV<sup>ème</sup> S. et 1415 environ (8m X 10m, hors oeuvre). A cause d'une querelle procédurière qui n'était pas conclue en 1742, ni le seigneur, ni la Jurade, ne voulurent rebâtir cette tour. On dut se contenter de rafistoler le mur oriental qui devint pignon et d'en aménager sommairement le haut, en pseudo clocher-mur.
27. Ce cimetière médiéval public (paroisse), XIII-XVIII<sup>ème</sup> siècles, s'étendait sur 5000 m<sup>2</sup> et avait la particularité de recevoir, outre les défunts de la paroisse d'Igaas et tous ceux de la ville de Peyrehorade jusqu'au XV<sup>ème</sup> siècle (avant la création du cimetière annexe de Sainte Catherine des "Tilholiers", la dépouille de toute personne du pays d'Orthe et de la région qui en aurait fait demande en contrepartie d'une taxe de dédommagement à sa paroisse d'origine. Ce vaste cimetière, désaffecté en 1783-84, servit néanmoins entre 1794 et 1814 pour enterrer des soldats français morts à l'hôpital militaire de Peyrehorade (château d'Orthe).
28. Il aurait existé un Décret d'Alexandre III moitié du XII<sup>ème</sup> siècle), autorisant l'archiprêtre d'Orthe à ériger une nouvelle paroisse détachée de Pardies, évoqué et entériné lors de la session du 24 octobre 1573 du Concile de Trente (Archives notariales à Peyrehorade, Mémoire (vers 1750) des avocats Durenteau et Pouget).
29. Ce monastère nouveau, fondé à l'époque ou l'abbaye de Sorde (à 5 kms. au S-E.) et celle de Corheta (Cagnotte, à / kms. au N-E.) étaient également ravivées, avorta semble-t-il assez tôt dans le XII<sup>ème</sup> S., avant 1140 certainement. On ne connaît d'ailleurs aucun nom de prieur ni de moine; aucun document ne nous renseigne précisément sur ce qu'il advint de la fondation de Loup-Garsie. Au début de 1072 ou 1073, Loup-Garsie et son épouse Hécube confirmèrent avoir cédé au monastère des SS. Pierre et Martin, le fonds, dîme, etc... avec l'église rebatie par eux et les bâtiments annexes. La découverte en 1980 d'une plaque de verre cuite, inscrite, mentionnant un dépôt de relique par l'évêque-abbé Grégoire (de Montaner, parent de la vicomtesse Hécube d'Orthe, situe le début de la construction de l'église romane vers 1064-1065. Il semble que la bénédiction de l'église (achevée) et sa cession à des bénédictins ne soit intervenue qu'en 1072, sous l'épiscopat de Raimond de Dax.  
Sur ce document, qui doit faire l'objet d'une nouvelle publication, cf.:  
-Bull. Soc. de Borda, N° 381 (1<sup>er</sup> trim. 1981), pp. 145-151.  
A signaler une erreur dans cet article: C'est le fils de Loup-Garsie I<sup>er</sup>, Sanche-Loup, qui fut marié à Hécube.  
-J. Clemens: "Le monogramme de l'inscription de Saint Martin de Pardies (XI<sup>ème</sup> S.)", in: Bull. Soc. de Borda, N° 403 (3<sup>ème</sup> trim. 1985), pp. 241-242.

30. Il est probable que le fonds et le petit temporel initial constitué par le vicomte d'Orthe, renforcé des donations d'autres seigneurs aient été partiellement versés par ses successeurs au nouvel établissement monastique (Prémontrés), créé face à Pardies, "ex nihilo", au début du troisième quart du XII<sup>ème</sup> siècle à Arthous (à 2 kms. au S., sur la terrasse alluviale de la rive gauche du Val-des-gaves). Arthous pourrait apparaître comme l'héritier et le continuateur religieux du monastère bénédictin de Pardies (XI<sup>ème</sup> S.), d'ailleurs certains auteurs, à partir au moins de la fin du XVIII<sup>ème</sup> S. prétendent que l'abbaye d'Arthous est bâtie sur un antique "coenobium" alors que l'on sait qu'il n'y a aucune trace et occupation antérieure à la fondation des Prémontrés), tandis que Cagnotte semble avoir été (au début du IX<sup>ème</sup> S.) l'héritière ou le successeur d'un monastère carolingien de Pardies. Il s'agit de deux hypothèses qui devront être exposées et illustrées dans une étude successive.

31. Ce chapitre sans résidence, sous la présidence de l'archiprêtre d'Orthe, curé d'Igaas, paraît avoir vivoté; tant et si bien qu'à la fin du XIV<sup>ème</sup> S., Adrien d'Aspremont, parviendra à récupérer autoritairement le temporel du chapitre de Pardies. Néanmoins, on parlera encore sporadiquement de "canonge de Pardies", au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Son existence semble inconnue des archives épiscopales de Dax. On ignore ses statuts et la Règle qu'il suivit éventuellement.

32. C'est ce que l'on déduit d'un acte d'octobre 1365 (Notice Vergès) établissant que la vicomtesse régente, Assalide de Pons-Albret a fait approuver une aide extraordinaire de toutes les Communautés pour rebâtir l'église "consummée par le feu du ciel", avant la saint Martin d'hiver de 1367. On construit alors une grande abside pentagonale "ex nihilo", mais on réutilisa pour la nef les fondations romanes (ajouts des pilastres des travées voûtées).

33. Etude des monnaies découvertes dans la "cassette" de fondation, réalisée par Mr. Michel Dhénin, conservateur de la Bibliothèque Nationale (non encore publiée), et des autres objets.

34. Accident, passage des Vandales (407-409), des wisigoths (414-415), conséquence de la politique d'intolérance arienne du royaume wisigothique (435-507), razzia vasconne (à partir de 587) ou razzia sarrazine (début du VIII<sup>ème</sup> siècle), ou franques?).

35. ...de forme ovoïde (plus grande largeur interne: 60 cms.), entouré de sept très gros galets principaux, formant un arc adossé au mur. Outre des ossements animaux et une lame de fer, une énorme masse de cendres, très peu de charbon (mesure d'âge Gif-sur-Yvette: C 14 : 1340 + ou - 60 ans, soit la période 560-680 ap. J.C.). De plus, on a trouvé un grand vase globuleux, simplement muni d'un fond plat très petit, d'un col étroit et cylindrique à larges lèvres déversées. La pâte en est très homogène, bien cuite, très dure, sèche et de couleur gris-beige à l'extérieur (paille à l'intérieur). D'abondantes traces de doigts tapissent l'intérieur de la panse tandis que la face externe, assez irrégulière, présente d'abondantes "balayures". Deux autres vases (l'un très petit et globuleux), ne sont plus représentés que par quelques tessons. Un troisième vase semble avoir été une sorte de "broc", en grès, orné d'un long méandre incisé. La fosse avait percé le remblai de ruines de l'abside (présence de clous de charpente et de petites "tegulae" roses; pas "d'imbrices") et le sol initial de cette dernière.

36. Mécréants, païens ou tout au moins non chrétiens.

37. Edifice que nous désignons sous ce nom par la seule référence à la typologie de son plan.

38. C'est la structure XIV du plan.

39. Cet espace est sensiblement carré (9,20 m. E-O), même si on ignore l'emplacement précis du côté N. où semble-t-il s'ouvrirait un passage (vers des bâtiments d'habitation??). Il semblerait qu'il ait été aménagé, dans un second temps, un préau d'1,20 m. de large à l'avant du mur de clôture. Rien ne peut dire si cet espace était encore une cour close à l'époque romane. Sur une grande partie de sa surface fut édifié le clocher gothique.

Peut-être la charnière S-O de la nef et de l'atrium s'appuyait-elle sur un bâtiment datant (probablement) du III<sup>ème</sup> siècle, conservé et réaménagé, sorte de grand octogone (10 m. de côté, mur E-O), ou hexagone, avec ouverture au Sud, muni sans doute d'une colonnade, les murs, bien bâtis, rasés à la première assise ont de 125 à 135 cms. de large. Il était orné d'une mosaïque centrée (probablement ajoutée au IV-V<sup>ème</sup> siècle).

Ces structures n'ayant été que très partiellement dégagées en 1982-83, on ne peut rien dire de précis, même si on peut avoir la tentation d'évoquer la possible présence d'un baptistère sous le kiosque. Le sol initial de cette structure était formé d'une chape hydraulique, le niveau mosaïqué correspondant à une surélévation. Une canalisation maçonnée souterraine sort de l'angle N-E du bâtiment.

40. Elements de mobilier caractéristique, plus une série de monnaies trouvées dans le niveau (frappées entre 320 et 352).

41. Cette zone recouvre elle-même une très grande cour (40 m. de longueur E-O environ sur 15 mètres de largeur au moins). Il semblerait que le sol se poursuive vers le Nord.

Elle borde la façade septentrionale de la "pars urbana" de la "villa" antique de Pardies (I<sup>er</sup>-III<sup>ème</sup> siècles) et, peut-être, à l'Ouest, une aile de cette dernière (secteur de l'"atrium").

L'établissement antique, dont les maçonneries ont été largement pillées anciennement (on ne peut, pour l'instant au moins, dire si les batiments de la "villa" subsistaient lorsque fut édifiée la "basilique") ou saccagées par les très nombreuses fosses funéraires, n'a été que très partiellement fouillé —une portion du secteur thermal en 1981, soit 55 m<sup>2</sup>—. Des indices concordants permettent d'envisager une destruction suivie d'un probable abandon dans le troisième quart du III<sup>ème</sup> siècle.

42. Seule l'abside possédait du crépi en place. Sur les parties initiales du mur (I<sup>ère</sup> époque), on notait en deux endroits deux couches d'enduits superposées (très dur, soigneusement lissé à la spatule, de couleur laiteuse. La seconde couche était totalement pulvérulente et rubéfiée jusqu'au niveau du second sol interne seulement —surélévation de 18 cms. par rapport au sol initial de l'abside). Le crépi le plus récent, correspondant à la restauration carolingienne, venait par dessus. Il était constitué par une couche de mortier très sableux. La face externe de l'hémicycle ne comportait qu'une couche ancienne sur laquelle, lors de la restauration du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on avait posé un fort crépi jaunâtre, d'aspect peu soigné. Le sol initial de l'édifice était un tuileau soigné, mais très peu épais (et donc gondolé) qui devait porter un carrelage. Dans l'abside, sous cette couche, régnait une couche homogène d'argile cuite sur place.

Enfin, nous avons aussi recueilli sur toute la surface une très grande quantité de fragments de stuc, dont certains provenaient d'un lattis.

43. Les seuls éléments décoratifs retrouvés, appartiennent aux colonnades (fragments de fûts et de bases moulurées), mise à part une "bouche-à-eau", ou gargouille de marbre blanc, dont on a retrouvé une moitié longitudinale, hors contexte, dans le remblai d'une fosse médiévale; objet antique qui semble avoir été réutilisé dans la basilique ou dans une de ses annexes (éventuel baptistère ou dispositif de l'abside), car il est chaulé au même point que les fragments de colonnes retrouvés le long des stylobates IA et IB.

Nous avons également découvert six éléments de tailleurs grossiers, très plats, en grès brun, près de ces structures. L'un d'eux présentant une section verticale complète et un autre correspondant à plus de la moitié d'un tailleur, il a été possible de déterminer leur forme et leurs dimensions (imitant un chapiteau dorique), la hauteur totale du tailleur, présentant comme les autres fragments des traces d'outils (taille en grain d'orge, formant des chevrons croisés), était de 22 cms. Quelques éléments incrustés indiquaient que ces "chapiteaux barbares" avaient été recouverts de stuc, sans que l'on puisse savoir si la couche était lisse ou si elle présentait un quelconque modelé). Nous avons aussi trouvé plus de 60 kgs. de débris de marbre blanc, ou blanc-gris, chaulé, répandus principalement le long de IA et IB du coté intérieur; plus trois tronçons de fût de colonne antique, également saccharoïdes par l'effet de la chaleur; une vingtaine d'éclats de fûts, un gros fragment de base de colonne mouluré (18 cms. de hauteur), deux éclats de dais de chapiteau (marbre blanc provenant toujours de la "villa" des II<sup>ème</sup>-III<sup>ème</sup> siècles).

44. Rattrapages malhabiles d'assises (décalage des niveaux), divergence des deux arcs de cercle dans la partie médiane de l'abside, la maçonnerie refaite débutant par une souche de mortier formant un boudin, débordant par dessus la plus ancienne; décalage de plus de 10 cms. dans l'axe déterminant un surplomb de la première assise de la réparation, par rapport au nu de la première; différence du crépi et discontinuité de la couche primitive rubéfiée.

45. La moitié S. du mur de l'abside, détruit a donc été reconstitué lors de cette restauration "carolingienne". Les colonnades abattues furent remplacées par des cloisons (40 cms. de large). L'abside perdit aussi ses deux pilastres.

46. cf. la planche N° (sépulture N° 5.78). (46bis).

46 bis. Les tombes "seigneuriales" retrouvées à ce jour à Pardies sont, outre AA.83 (cf. plan) (qui fut réutilisée au XIII<sup>ème</sup> s., pour ensevelir toute une famille certainement massacrée), sont une double inhumation (sans caveau), au centre de la nef (un chevalier armé, fin XIII<sup>ème</sup> s., accompagné d'une femme qui devrait avoir été son épouse) et un caveau sous enfeu (vidé à la révolution probablement), aménagé dans le mur N de la nef romano-gothique.

Ces tombes semblent pouvoir être attribuées à la Maison d'Orthe dont on sait par des documents récents (XVIII<sup>ème</sup> s.) qu'elle possédait des sépultures dans la chapelle septentrionale (non fouillée entièrement), dédiée à la Vierge.

—Le vicomte Sanche-Loup y aurait été inhumé en 1105, et son épouse Hécube, beaucoup plus tard.

Nous n'avons pas retrouvé de tombe seigneuriale pouvant dater de cette époque dans l'église, à moins qu'il s'agisse du double caveau (bisome ?).



47. En tout et pour tout 4 tombes, dont une multiple, il est vrai, sur 329 découvertes dans une zone de 1500 m<sup>2</sup> et une population funéraire comprise entre 470 et 480 individus, du foetus au vieillard (entre la période carolingienne probablement 800, et la période napoléonienne V. 1800). A noter que la zone explorée du cimetière de Pardies représente moins du 1/5 de la surface.

48. Sa surface est généralement supérieure à celle des cimetières communaux dans leur étendue moderne; on sait bien la place que nécessite le mode de sépulture adopté au siècle dernier.

49. Cette dernière aurait été donnée à la vicomtesse Hécube d'Orthe par le duc d'Aquitaine, Guillaume de Poitiers, au tout début du XII<sup>ème</sup> s.

Les deux reliques ont-elles eu une origine commune, une restitution?

50. Archives Dép. des Landes, liasse GG1, dossier Eglises de Peyrehorade-Igats.

51. Type local de seigneurie, tenue par un Cavalier (caver...).

52. "Titres des Vct's d'Orthe", de J. Th.f de Vergès, vers 1780-85. Cahier N° 2, notice N° 16. Collection RBL.

53. A noter que le centre de l'aire délimitée par cette enceinte (mur constitué à la base au moins, de deux parements de très gros galets longueur 55-60 cms.) est détruit par le creusement des dispositifs de fonte de la cloche carolingienne et par une fosse cachette (?) et son couloir d'accès. Néanmoins, il faut noter qu'immédiatement au dessous de l'affleurement de ce mur rasé avec soin, et même pillé jusqu'à la fondation sur une bonne partie de sa longueur, (réduit à un maximum de 15 cms. de haut, au dessus du sol de la cour damée qui l'entoure) régnait un niveau de tuileau.

54. Village voisin de Pardies, où on ne connaît pas la moindre trace monastique, mais dont la paroisse (Saint Pierre), semble être un démembrement carolingien de celle de Pardies (cf. travaux de C. Delmas-marsalet, 1990). Ce monastère se serait appelé "du Parabis" ou "de Paradis", "une antique ville dite de Lare dans Ortheville", selon une "Chronique d'Orthe" inédite rédigée probablement au XVII<sup>ème</sup> siècle (Coll. Raymond Ritter/RBL).

55. Cf. étude sur des tombeaux de Cagnotte, in Congrès FHSO, 1978, op. cit. (Soc. de Borda), pp. 170-176.

56. (Collection RBL).

57. Mgr. L.M. de Suárez d'Aulan.

58. En 1783, on signale les jours de fête de cette église qui se célébraient, en dehors des octaves des solennités les 19, 22, 24 et 29 juin, le 8 août, le 17 sept., 17 oct., les 2, 11 et 29 nov., les 22 et 31 dec., les 22 et 28 février: 14 jours. Il y avait une messe votive par fête. (Archives Cure de Peyrehorade). Deux autres fêtes "s'étaient perdues de temps".

59. "Titres des Vct's. d'Orthe". Vergès, Cahier N° 1, p. 3, d'après A. d'Oyéart id. cf. note N° 52.

60. Il ne fait aucun doute que le lot ici présenté et étudié ne représente plus qu'une partie très faible des stèles du cimetière de Pardies. Il ne fait aucun doute qu'on en trouverait d'autres en explorant tout le site funéraire.

Certaines seront aussi retrouvées fortuitement dans des maçonneries des environs... sinon chez des antiquaires... Notons déjà ici qu'il n'y eût certainement pas que des stèles discoïdales comme signalisation de sépultures à Pardies. Ainsi, possédons-nous une croix funéraire en pierre, inscrite, qui daterait de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.

61. Dont les 4 retrouvées sur le site par le GRHAPO.

62. Cf. le problème de l'origine de 5 des 7 stèles "navarraises".

63. C'est le fragment N° 2 conservé au Musée d'Arthous.

64. Maison "Lagrange".

65. Maison "Lahet".

66. Le mur de façade du XI<sup>ème</sup> siècle, dont la fondation fut réutilisée lors de la reconstruction du XIV<sup>ème</sup> siècle, a été pillé au XVIII-XIX<sup>ème</sup> s., laissant une tranchée d' 1,50 m. de large environ (N-S).

67. Dans l'aire de "l'atrium" paléochrétien et haut-médiéval, le premier niveau de sépultures (en fosses bien alignées, dépourvues de tout mobilier; qu'elles soient intactes, partiellement conservées ou anciennement vides) comprenait au moins 41 inhumations, plus un ossuaire maçonné et une fosse-ossuaire grossièrement aménagée, situés dans l'angle S.

68. Les tombes du niveau inférieur initial (établies dans les strates d'époque gallo-romaine), toutes creusées en pleine terre, simplement sans structure bâtie, étaient presque toutes vides (vidées) (à noter que 04.85, structure maçonnée, recoupée par le caveau 03, ne semble pas avoir été une tombe, mais un bassin). 03 bis 85 a aussi été recoupée par 03, comme A.83 bis et A ter. 83 l'ont été par le double caveau AA.83-AA.83 bis.

69. C'est-à-dire le sous-sol de ce petit édifice polygonal, établi sur un tumulus au flanc méridional et à la charnière de la basilique et de l'atrium. Nous continuons de penser que cette tourelle devait servir de campanile.

A noter aussi que la première rangée de sépultures "carolingiennes" dans l'O, se place au delà de XIV-XIV bis liés (base d'escalier) à XIV et à la tombe 04.85.

70. Y compris dotées d'une fermeture (dalle).

71. Sépultures (B 84 ext.) et (C 84 ext.). La monnaie était dans la première de ces tombes orientées N-S et établies entre les deux contreforts orientaux de l'abside gothique.

72. Probablement furent-elles abattues après la désaffectation du cimetière. Peut-être même s'est-il agi d'un acte révolutionnaire, lors de la campagne de déchristianisation qui s'en suivit.

73. A noter que la stèle N° 24, sans être "décapitée" était fendue sous la base du disque; un accident qui semble être dû au poids énorme des maçonneries qui furent posées au dessus.

74. Il s'agit des tombes (F 84 ext.), (B bis 84 ext.) et (I 84 ext.)

75. Sauf le flanc N de (E 84 ext.) présentant une forte analogie avec la structure maçonnée de (C bis 84 ext.).

76. Quelques fragments osseux témoignaient de son utilisation. Elle aussi recoupée par les inhumations en cercueil (clouté), (C. 84. ext.) (B. 84. ext.) et (H. 84. ext.) dont l'axe a respecté le tracé du contrefort N-E.

Toutes ces tombes étaient d'ailleurs réduites à des vestiges, voire à des traces. La sépulture (E, 84. ext.) est une tombe de nouveau-né (2 tuiles canals), d'époque gothique (largo sensu), déposée au pied du contrefort S-E.

77. Il n'a pas été possible de comprendre si elle avait été entaillée à l'occasion de la construction du contrefort S-E de l'abside gothique, ou lors du pillage moderne de ce dernier.

78. Larg.: 10 et 15 cm., h.: 37 cm. ép.: 6 à 8 cm.

79. Il n'est pas possible de savoir si elle prolongeait vers l'O et vers l'E.

80. Les sépultures, (fosses en pleine terre) (D. 84. ext.) et (G. 84 ext.) (elles aussi anciennement vidées). Dans la première nous avons trouvé un humérus gauche) appartient à cette série dont 8 autres éléments ont été trouvés sur l'ensemble du secteur "absides" et du secteur "villa-centre N".

81. A l'instar de VIII A bis, II OU VII.